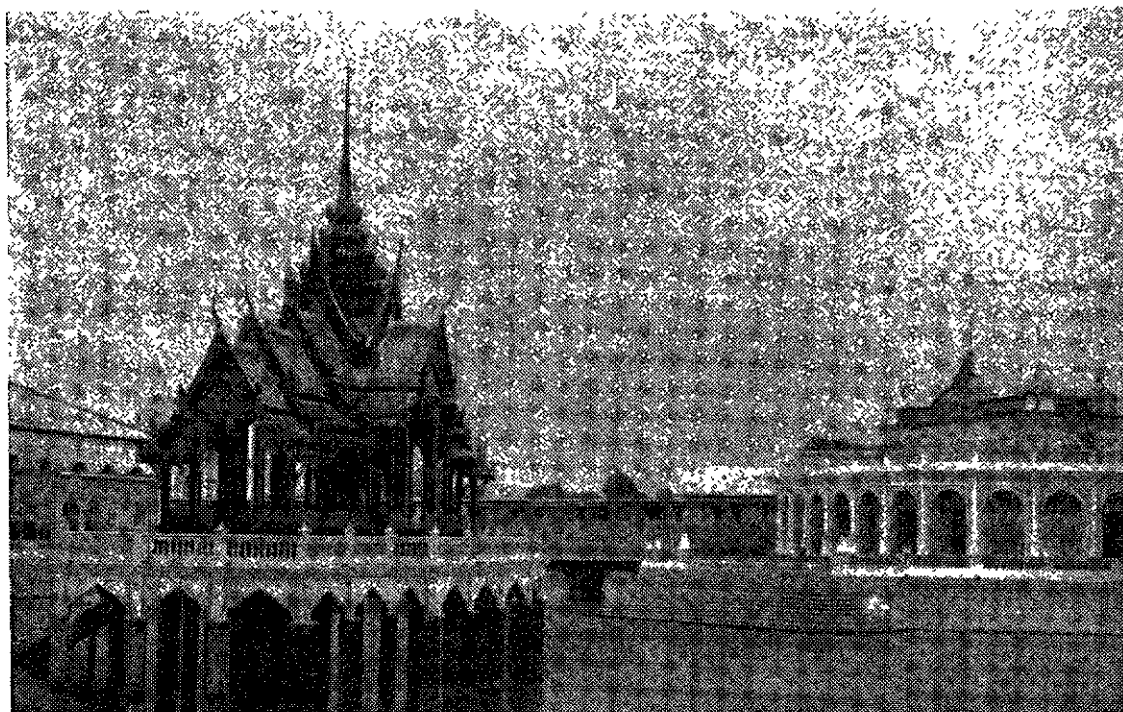


BULLETIN
DU

P.C.M.

SIÈGE : 50
BOULEVARD NATIONALE DES POISSONNIÈRES & CHAUSSEE
28 PARIS 15^e SAINTE-GENEVIEVE PARIS



TEMPLE BOUDDHISTE A BANG-PA-HIN
(à Aijuthia, ancienne capitale du Siam)



ENTREPRISE

JEAN LEFEBVRE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 69.500.000 F.

77, Boul. Berthier - PARIS-17^e * Gal. 92-85

Ch. Postaux : PARIS 1792-77 * Adr. Tél. : TARFILMAC-Paris

**TRAVAUX PUBLICS
TRAVAUX ROUTIERS
PISTES D'ENVOL
REVÊTEMENTS**

SALVIAM

Tous TRAVAUX ROUTIERS

BÉTONS BITUMINEUX

TARMACADAM

ÉMULSIONS DE BITUME

**CONSTRUCTION DE PISTES
D'ENVOL ET DE CIRCULATION**

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Figalle - PARIS-9^e

TÉL. TRI : 59-74 * AGENCES : DOUAI, ORLÉANS, THOUARS



Soc. An. de MATERIEL de CONSTRUCTION

Capital : 146.650.000 francs

Siège Social : 2, rue Meyerbeer — PARIS (IX^e)

Téléphone PROvence 35-41 (4 lignes)

Ciment Sursulfaté

SEALITHOR SUPER 350/500

SEALITHOR H. R. I. 315/400

SEALITHOR NORMAL 250/315

Résistances mécaniques élevées — Durcissement rapide —

Résistances chimiques aux agents agressifs : eaux de mer, séléniteuses, sulfatées, pures, acides gras et minéraux dilués, etc.

Compacité — Imperméabilité

SEALITHOR EST PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉ POUR LES

Travaux maritimes,

Travaux hydrauliques,

Travaux en sous-sol,

Travaux d'assainissement,

Béton armé — Béton précontraint.

Admis aux travaux à la mer par l'Administration des Ponts et Chaussées ainsi que par la Ville de Paris pour tous travaux en milieux agressifs

USINE A FRESNES-SUR-ESCAUT (Nord)

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSEES ET DES MINES

Siège Social : 28, rue des Saints-Pères, à PARIS-VII^e

BULLETIN DU P. C. M.

RÉDACTION

28, rue des Saints-Pères
PARIS-VII^e

Téléphone : LITré 93.01

PUBLICITÉ

254, rue de Vaugirard
PARIS-XV^e

Téléphone : VAUgirard 56.90

SOMMAIRE



REMISE DE LA CROIX DE GUERRE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS.	2	LES SYNDICATS D'INGENIEURS DES PONTS ET CHAUSSEES ET DES MINES : Syndicat Général des Ingénieurs des Ponts et Chaussées	24
IMPRESSIONS SUR L'EXTREME-ORIENT D'AU- JOURD'HUI	3	MUTATIONS DANS LE PERSONNEL	25
RECONSTRUCTION DU PONT DE CHARTRETTES.. . . .	17	NAISSANCES, MARIAGES, DECES	27
REPARATION DES OUVRAGES EN BETON ARME.. . . .	18	AMICALE D'ENTR'AIDE AUX ORPHELINS DES IN- GENIEURS DES PONTS ET CHAUSSEES ET DES MINES	28
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU P.C.M. EN 1953	20	ASSOCIATION FRANÇAISE DES PONTS ET CHAR- PENTES	34
TOURNEE DU P.C.M. EN ANGLETERRE ET EN ECOSSE EN 1953	20	TIRAGE DES ROIS	35
PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE : Séance du 9 décembre 1952	21	LE BAL DES PONTS ET CHAUSSEES	35
PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU SOUS-CO- MITE DE LA SECTION PONTS ET CHAUSSEES : Séance du 14 novembre 1952 : Erratum	23	OFFRES DE POSTES	35
Séance du 9 décembre 1952	23	LA PAGE DU TRESORIER	36

L'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines n'est pas responsable des opinions émises dans les conférences qu'elle organise ou dans les articles qu'elle publie. (Article 31 de son règlement intérieur).

Voyez la page du Trésorier

*(page 36 du présent Bulletin)***et payez sans plus attendre votre cotisation de 1953**

Le présent Numéro du Bulletin du P.C.M. comporte deux suppléments :

1° Bulletin d'adhésion de principe à la tournée du P.C.M. en Angleterre et en Ecosse en 1953 (voir l'article page 20)

2° Statuts de l'Amicale d'Entr'Aide des Ingénieurs P.C.M. (voir l'article page 28)

Remise de la Croix de Guerre à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris

La cérémonie s'est déroulée à l'Ecole, le vendredi 28 novembre 1952, à 18 heures, dans la Bibliothèque sobrement décorée où, en 1926, le Maréchal **Foch** avait déjà remis à l'Ecole la Croix de Guerre 1914-18.

Une nombreuse affluence entourait l'estrade où prirent place M. **Louvel**, Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. le Maréchal **Juin**, M. l'Ingénieur Général **Friedel**, Directeur de l'Ecole, M. A. R. **Métral**, Président de l'Association Amicale et M. le Général **Blanc**, Chef d'Etat-Major de l'Armée.

De nombreuses personnalités représentaient les Services Publics, les branches principales de l'activité économique et scientifique du pays, les familles des disparus, les anciens Elèves et les jeunes Promotions.

M. **Friedel** a notamment rappelé le sacrifice de Pierre **Angot**, Ingénieur au Corps des Mines, dont il a été le seul témoin, celui d'un Elève, Clément **Bécat**, arrêté au cours d'un sabotage, déporté et tué en Allemagne, celui d'un employé, M. **Bachellet** qui, avec l'accord de M. **Gibrat**, Professeur, dispose un service d'écoute permanente dans les caves de l'Ecole où l'Armée Allemande avait installé un service radio-téléphonique et meurt, comme Lieutenant F.F.I., en délogeant les Allemands de l'Ecole.

M. **Métral** rappelle ensuite les sacrifices de l'Ecole : Cinquante anciens Elèves sont morts pour la France, dont dix Ingénieurs au Corps, que ce soit sur les champs de bataille, dans les maquis ou dans les camps. Parmi eux, vingt-trois ont trouvé la mort dans des camps de déportation ou ont été fusillés. Il évoque particulièrement les actes de résistance qui ont valu à l'Ecole de compter quatre Compagnons de la Libération ; il cite **Armand**, Chef du Réseau Fer, **Bingen** dont le rôle à Londres puis en France au Comité National de la Libération fut si important avant la mort glorieuse qu'il a volontairement acceptée, **Aimé Lepercq**, ancien Ministre, **Laffon** et **Roland Pré**, **Lespes**, **Roger Millot**, **Pohér**, **Lhopital**, **de Gaulle**... Il évoque le courage des combattants, qui leur a valu plus de cent-cinquante Croix de Guerre, celui des prisonniers, ainsi que l'accomplissement d'un devoir ingrat par tant d'Ingénieurs dans le pays occupé : freinant les livraisons à l'ennemi, proté-

geant leurs ouvriers du départ en Allemagne, ils sont souvent passés de l'usine au maquis.

Le Président **Métral** s'incline devant les familles courageuses de nos disparus, qu'elles aidèrent souvent dans l'accomplissement de leur devoir. Il salue, dans le Maréchal **Juin**, le Major d'une de ces promotions de Saint-Cyr qu'anime toujours l'esprit de sacrifice le plus pur et il assure les Grandes Ecoles Militaires de la sympathie des Grandes Ecoles Civiles.

Un Elève fait alors l'appel des cinquante Elèves ou anciens Elèves morts pour la France, en rappelant les circonstances de leur sacrifice.

Le Maréchal **Juin**, après une courte allocution, épingle la Croix de Guerre sur le coussin qui a déjà reçu la même distinction pour la Guerre 1914-18 et la Légion d'Honneur. Il est présenté par un Elève qu'escortent un déporté, un combattant, la veuve d'un déporté et le fils d'un Officier.

La Citation de l'Ecole est lue :

« Au cours de la deuxième guerre mondiale, les anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris ont prouvé leur haute valeur professionnelle et morale, ainsi que leur sentiment du devoir pendant la Campagne de France, les combats de la Résistance et ceux de la Libération.

« Par la qualité de son enseignement et la foi de ses cadres, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris a pris une part importante dans la victoire de nos Armées ».

Enfin, au nom du Gouvernement, M. **Louvel**, Ministre de l'Industrie et du Commerce, rend hommage à l'héroïsme des Anciens Elèves de l'Ecole morts avec, aux lèvres, l'acceptation de leurs sacrifices. Il exprime la reconnaissance de la Nation à cette grande Ecole, qui a préparé des hommes et des chefs possédant des vertus civiles aussi bien que des vertus militaires. Evoquant les conditions difficiles où se débat actuellement la France, il dit toute sa confiance dans le travail, le patriotisme et l'abnégation des cadres formés par l'Ecole des Mines.

Après la cérémonie, le Directeur de l'Ecole et le Président de l'Association, assistés des Membres du Conseil de l'Ecole et par le Bureau du Comité de l'Amicale, ont reçu M. **Louvel**, le Maréchal **Juin** et quelques personnalités.

Impressions sur l'Extrême-Orient d'Aujourd'hui

Nous donnons ci-après le texte de la conférence faite, le vendredi 14 novembre 1952, dans la grande Salle de la Société des Ingénieurs Civils de France, sous le double signe de cette Société et de l'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, par M. A. NORMANDIN, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées en retraite.

Cette conférence a été présidée par M. DARRIEUS, Membre de l'Institut, Président de la Société des Ingénieurs Civils de France, assisté de M. BUTEAU, Président du P.C.M. Voici tout d'abord, le texte des allocutions prononcées par les deux Présidents.

Allocution de M. DARRIEUS, Président de la Société des Ingénieurs Civils de France

En ouvrant cette séance, il m'est particulièrement agréable de voir à mes côtés M. **Buteau**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Président de l'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, qui nous fait l'honneur d'assister à notre réunion et d'en partager la présidence avec le Président de la Société des Ingénieurs Civils de France.

Notre séance de ce soir est commune à nos deux Associations et c'est, je crois, la première fois que j'exprime l'espoir de voir cette manifes-

tation suivie de beaucoup d'autres analogues ; je souhaite la bienvenue aux Membres des Corps des Ponts et Chaussées et des Mines présents dans notre Maison, qui sont sans doute nombreux à se connaître.

J'ai maintenant l'agréable devoir, que je me permettrai de passer à M. **Buteau**, de vous présenter notre éminent conférencier, M. **Normandin**, qui nous entretiendra ce soir d'un sujet qui nous tient tous à cœur : l'Extrême-Orient.

Allocution de M. BUTEAU, Président du P.C.M.

Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Camarades,

Je remercie d'abord M. le Président **Darrieus** de l'accueil qu'il a bien voulu accorder aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, en mettant cette salle à notre disposition pour une conférence qui, — et je rejoins le vœu qu'il exprimait à l'instant — sera, je l'espère, la première d'une série de manifestations communes que nous pourrions organiser avec les Ingénieurs Civils.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les liens nés de préoccupations communes qui nous unissent aux Ingénieurs Civils et je crois que les contacts comme ceux de ce soir seront éminemment fructueux pour les Membres de l'une et de l'autre de nos deux Associations.

M. **Normandin**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, a bien voulu se charger de faire un exposé ce soir sur les nombreux souvenirs qu'il a rapportés d'une mission de deux ans en Extrême-Orient. Il n'est certainement pas un inconnu de la plupart d'entre vous.

Elève Ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien

Elève de l'Ecole Polytechnique, M. **Normandin** a fait toute sa carrière, de 1906 à 1949, dans l'Administration des Ponts et Chaussées. Il a surtout servi hors de France ; parti dès 1910 en Indochine, où il demeura jusqu'en 1930, il alla ensuite près de 12 ans en Afrique du Nord, comme Directeur Général des Travaux Publics au Maroc de 1933 à 1944. ..

Pendant son séjour en Indochine, M. **Normandin** a été envoyé en mission à Java et aux Indes, pour étudier les travaux d'irrigation réalisés dans ces deux Pays. Il a fait exécuter en Indochine de très importants travaux d'irrigation et de grands travaux qui, depuis 1926, ont mis à l'abri des inondations le delta du Fleuve Rouge et les six millions d'habitants qui y vivent ; l'exposé de ses travaux dans les Annales des Ponts et Chaussées lui a valu, en 1927, la médaille de vermeil décernée aux meilleures études se rapportant à l'activité des Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Au Maroc, en tant que Directeur Général des Travaux Publics, M. **Normandin** a œuvré dans tous les domaines : ports, coordination des transports, mines, production industrielle, électrification,

hydraulique ont vu la marque de son talent. Il a poursuivi, en l'amplifiant, l'œuvre de ses prédécesseurs, tout au long d'une période particulièrement agitée par les remous de la politique française et par la guerre.

Rentré en France en 1945, notre conférencier a été envoyé, par le Ministère de la France d'Outre-Mer, en mission à Madagascar, pour la mise en exploitation des mines de charbon de la Sakoa, puis dans tous les territoires de l'Afrique Noire Française, comme Chef de la Mission organisée par le Secrétariat à l'Aviation Civile, pour hâter les travaux d'infrastructure destinés à améliorer la sécurité de la navigation aérienne.

Enfin, de 1949 à 1951, M. **Normandin** a été choisi comme Expert du Bureau d'Hydraulique Fluviale de l'O.N.U. à Bangkok et, à ce titre, a fait de

nombreux voyages et séjours dans toute la partie de l'Asie qui s'étend du Pakistan à la Chine, en passant par l'Inde, la Birmanie, le Siam, la Malaisie, l'Indochine, l'Indonésie et les Philippines. C'est donc un Ingénieur éminent tout particulièrement qualifié qui va nous faire une conférence, qui sera certainement pour nous pleine d'enseignements.

M. **Normandin** se trouve ainsi, je ne dirai pas à la fin de sa carrière, mais après une longue période, retrouver les premiers travaux qu'il a faits à l'origine de celle-ci. Je crois que nul conférencier ne pourrait être mieux choisi pour nous parler des problèmes qui peuvent se poser actuellement en Extrême-Orient et je lui laisse la parole. (Applaudissements).

Conférence de M. NORMANDIN, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées

Messieurs les Présidents,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Camarades,

Avant de vous donner mes impressions sur l'Extrême-Orient d'aujourd'hui et pour vous permettre de pondérer la valeur de mes informations, je voudrais vous donner mes sources de renseignements.

Bien entendu, j'ai recueilli, au cours de mes voyages en Extrême-Orient, de nombreuses informations ; mais j'ai eu également recours à l'abondante documentation dont dispose l'O.N.U., ainsi qu'aux statistiques établies par ses Services, qui sont une des réalisations les plus constructives de cet Organisme.

Mon exposé comprendra essentiellement trois parties.

La première sera consacrée à l'évolution de l'Extrême-Orient depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans la seconde, je vous donnerai des indications particulières sur chacun des Pays de la zone que j'ai eue à parcourir : le Pakistan, l'Inde, la Birmanie, le Siam, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, l'Indochine et enfin la Chine, que je n'ai pas vue, ou plutôt dont je n'ai vu que quelques parties : le delta de Canton avant l'arrivée des Communistes et Formose. J'avais été invité, par le Gouvernement de la Corée du Sud, à aller en Corée en juillet 1950 et je devais profiter de ce voyage pour aller au Japon. La guerre qui a éclaté en juin 1950 a fait que ce voyage n'a pu être réalisé. Je ne vous parlerai donc pas, sinon incidemment, du Japon dans cet exposé,

Enfin, dans la troisième partie de ma conférence, j'exposerai quelques idées personnelles sur l'avenir du Communisme en Extrême-Orient. En effet, je crois qu'il est intéressant d'aborder de front ce problème. Je serai peut-être amené à vous donner quelques idées pas très conformistes, mais je crois qu'il est bon d'avoir des informations de diverses sources en cette matière.

I. — Evolution générale de l'Extrême-Orient depuis la seconde guerre mondiale.

Immédiatement après la Libération de l'occupation japonaise, on a assisté, dans tout l'Extrême-Orient, à un véritable déchaînement de nationalismes, nationalismes xénophobes dirigés, au début, contre les Puissances dites coloniales, puis contre l'Européen en général, puis, surtout depuis la guerre de Corée, contre les Américains, qui ne sont pas mieux traités que nous maintenant en Extrême-Orient. Le mouvement d'indépendance, qui s'est développé à ce moment-là partout, s'est révélé immédiatement irrésistible. Les Anglais, eux, l'ont compris dès la fin de 1947 et, à cette époque — après avoir assuré ce qu'on appelle en Extrême-Orient la partition, c'est-à-dire les conditions du partage des anciennes Indes Britanniques en Inde proprement dite et Pakistan — les Anglais se sont retirés totalement et brusquement, laissant aux Indiens et aux Pakistanais le soin de mener tout seuls à bien les destinées de leur Pays.

Les Hollandais ont tergiversé, finassé, guerroyé contre les Indonésiens à Java, jusqu'en fin 1949, date à laquelle ils se sont résignés à abandonner

tout également (sauf la partie hollandaise de la Nouvelle Guinée).

Les Américains, eux, avaient accordé l'indépendance des Philippines dès 1946 et ceci, d'ailleurs, en vertu d'accords antérieurs à la guerre.

La France seule n'a pas compris : la France s'est cramponnée à l'Indochine et cela l'a engagée dans une lutte stérile et sans espoir, dont je vous parlerai un peu plus longuement tout à l'heure.

Certes, il est normal, pour des Pays qui ont subi le joug colonial ou la domination d'un protecteur pendant de longues années, d'aspirer à la liberté et il est certainement exaltant de l'obtenir. Ce n'est pas aux Français, qui ont subi l'occupation allemande de 1940 à 1944, que j'ai besoin de développer ce point. Encore faut-il qu'au moment où l'étranger, le protecteur se retire, les autochtones soient préparés à prendre en main les destinées de leur Pays sur les plans gouvernemental, administratif ou technique. Or ce n'est malheureusement pas le cas de la plupart des Pays d'Extrême-Orient qui ont acquis leur indépendance. Seuls les Anglais avaient eu la sagesse d'admettre et de former les Indiens dans leurs Administrations depuis un demi-siècle : dès 1912, époque à laquelle j'ai parcouru l'Inde pendant plusieurs mois pour la première fois, j'avais été frappé du nombre de postes supérieurs qui étaient déjà occupés à cette époque par des Indiens. Je l'avais constaté dans la branche qui m'intéressait, celle des Travaux Publics, mais je savais qu'il en était de même dans d'autres Administrations et dans la Justice : par exemple, il y avait à la Cour Suprême de Calcutta un juge indien qui avait exactement les mêmes prérogatives et le même traitement que ses deux collègues britanniques. Cela a permis à l'Inde de passer sans grandes difficultés du régime de Pays protégé au régime de complète indépendance. Mais les Birmanes, les Indonésiens, les Annamites, les Philippines n'avaient pas été (malheureusement pour eux) préparés à la vie indépendante de la même façon que l'avaient été les Indiens et cela au moment où les nouveaux Gouvernements qui se sont établis avaient à faire face à une foule de problèmes qui auraient été déjà bien difficiles à résoudre pour des gens expérimentés.

Si nous nous plaçons, par exemple, sur le plan financier, les malheureux Ministres des Finances de ces Pays devenus indépendants avaient à faire face à la répartition des dommages de la guerre japonaise, aux dépenses des guerres civiles qui se sont déclenchées dans de nombreux Pays et à la réparation des dommages correspondants, lorsqu'elle était possible. Malheureusement, ces guerres, qui ont éclaté entre 1946 et 1948, sont loin

d'être terminées et elles dureront longtemps encore grâce au ravitaillement extrêmement important en armes et en munitions dont disposent les dissidents.

Ces dissidents sont soit des représentants de minorités ethniques qui se considèrent comme persécutés, parfois à juste titre d'ailleurs, soit des paysans mécontents de leur sort, soit des aventuriers, soit tout simplement des brigands professionnels qui vivent leur vie normalement dans cette période agitée ; par surcroît, toutes les dissidences sont maintenant plus ou moins infiltrées par des éléments communistes. Elles ont trouvé en abondance les armes abandonnées par les Anglais, puis par les Japonais au moment de leur retraite, ou bien encore parachutées par les Américains, ou bien encore fournies par la contrebande qui s'est exercée et continue à s'exercer en Extrême-Orient. Lorsque j'examinerai plus loin la situation particulière de chacun de ces Pays je vous dirai quelques mots de ces luttes internes qui durent toujours, sans que l'on aperçoive, sauf peut être en Indonésie, le moindre signe d'apaisement.

A toutes ces difficultés s'en ajoute, au point de vue financier, une autre : tout Pays qui devient indépendant au point de vue politique essaie également d'acquiescer son indépendance au point de vue économique. Le mouvement s'est déclenché dans tout l'Extrême-Orient et tous les Pays cherchent à établir des industries nouvelles pour se rendre complètement indépendants vis-à-vis de l'étranger. Malheureusement ils ne peuvent pas le faire par leurs propres ressources, soit en hommes, soit en capitaux et ils sont obligés de s'adresser à l'étranger. Or l'étranger est extrêmement réticent quand il s'agit d'engager des capitaux privés dans cette galère qu'est l'Extrême-Orient à l'heure actuelle. La plupart des Gouvernements qui se sont établis depuis la Libération sont socialistes ou à tendance socialisante. Les capitalistes occidentaux se soucient peu d'aller engager des capitaux importants dans des entreprises qui risquent d'être nationalisées ou étatisées à brève échéance. Il y a donc là, dans les illusions des Gouvernements autochtones, un rappel à la réalité, qui les rend parfois assez amers.

Sans m'y arrêter longuement, je signalerai un autre élément de perturbation pour les finances des Pays indépendants : c'est la concussion ; sauf une exception qui vous étonnera peut-être, celui de la Chine communiste, tous les Pays d'Extrême-Orient sont rongés par ce cancer de la corruption des fonctionnaires qui savent « se sucrer » du haut en bas de l'échelle. Les Extrêmes-Orientaux y sont habitués ; la masse ne réagit pas : elle

considère presque que c'est normal ; mais cela n'est pas fait pour faciliter la tâche des Ministres des Finances.

Enfin, à supposer que soient résolues toutes ces difficultés, que les dommages de guerre soient réparés, que les guerres civiles viennent à s'arrêter, bref que tout soit rentré dans l'ordre, les Pays auront encore à faire face au plus grave de tous les problèmes qui les assaillent, c'est un problème d'ordre social, c'est le drame de la surpopulation.

La surpopulation de l'Extrême-Orient est quelque chose de véritablement extraordinaire. C'est le mal générateur de toute la misère effroyable de certains Pays, comme l'Inde ou la Chine en particulier et c'est un mal qui va continuellement en s'aggravant.

Je vais ici vous donner quelques chiffres tirés des statistiques de l'O.N.U., pour vous montrer à quel point on en est.

En dix ans, de 1940 à 1950, malgré la guerre, malgré tous les événements fâcheux qui se sont produits dans cette période, la population de la zone étudiée ici (le Japon mis à part toujours), a augmenté d'une centaine de millions et est passée en 1950 à un milliard 60 millions. A cette cadence là, et en tenant compte de la progression géométrique normale, dans trente ans, la population de l'Extrême-Orient sera de l'ordre de 1.800 millions d'habitants, soit une augmentation d'au moins 70 %.

Bien entendu, tous les Gouvernements se préoccupent de créer des ressources nouvelles pour les nouveaux venus. Les Ingénieurs Agronomes, les génétistes, les Ingénieurs des Travaux Publics, tous travaillent d'arrache-pied pour essayer d'augmenter les ressources alimentaires. J'ai eu l'occasion d'étudier d'assez près ce que serait cette augmentation, à supposer que soient réalisés tous les grands projets — et il en est de gigantesques — destinés à augmenter la production agricole. Eh bien, j'estime qu'à supposer que l'on trouve les centaines de milliards nécessaires pour faire tous les travaux envisagés ou toutes les améliorations des pratiques agricoles, on arriverait à augmenter de 35 % les ressources alimentaires dans l'espace de 30 ans.

35 % à mettre en regard de l'accroissement de la population qui serait de 70 %... C'est vous dire que les nouveaux venus pendant cette période de 30 ans auront à manger à peu près la moitié de ce qu'ont à manger actuellement les habitants de l'Extrême-Orient. Cela suppose donc un niveau de vie réduit de moitié. Or ce niveau de vie, vous allez, juger ce qu'il est d'après les chiffres de revenu moyen par tête d'habitant (et non pas par famille).

D'après les statistiques de l'O.N.U., le revenu moyen annuel par habitant est :

- aux Etats-Unis, de l'ordre de 1.400 dollars ;
- en Grande-Bretagne, de l'ordre de 700 dollars ;
- en France, de l'ordre de 450 dollars ;
- en Extrême-Orient, suivant les Pays, de 30 à 35 dollars, ce qui fait environ le 1/10 du revenu moyen en France.

Incidemment, je souligne ce que les mots de « minimum vital » employés en France ont de conventionnel, si l'on songe qu'en Extrême-Orient il y a un milliard de malheureux qui vivent — misérablement sans doute, mais qui vivent tout de même — avec le dixième du revenu moyen français.

Le mal résultant de cette surpopulation, de cette terrible fécondité des Pays d'Extrême-Orient va en s'aggravant et risque de s'aggraver en progression géométrique. Le problème est tellement grave que l'on peut dire sans paradoxe que l'introduction de l'hygiène et de la médecine occidentales dans les Pays d'Extrême-Orient est, à l'heure actuelle, le plus grand fléau qui puisse leur être infligé.

Ce problème n'est d'ailleurs pas spécial à l'Extrême-Orient et il se pose à peu près dans les mêmes termes en Europe Centrale et Orientale; en Afrique du Nord et dans certaines régions de l'Afrique noire.

Je m'excuse d'être aussi brutal, mais je dois vous livrer la conclusion de certains de ceux qui ont étudié le problème après avoir examiné toutes les autres solutions possibles — dont je vous dirai un mot tout à l'heure — à ce problème de la surpopulation, certains auteurs n'envisagent pas d'autre remède que celui de ne pas utiliser trop abondamment les sérums ou les vaccins en cas d'épidémie grave. Et s'il y a parmi vous des Asiatiques, ils ne seront peut-être pas surpris d'apprendre qu'un éminent professeur d'Université indien — l'Inde étant le Pays où sévit la plus affreuse misère, à cause de la fécondité de la population — écrit que « tout plan visant à réduire le « taux de la mortalité dans l'Inde ne pourrait avoir que des conséquences désastreuses ».

Outre cette solution brutale, que j'appellerai la solution par la mortalité et du développement de la production, d'autres remèdes ont été proposés : tels l'industrialisation et le déplacement des populations.

L'industrialisation permettrait évidemment de créer des ressources nouvelles ; mais cela ne résoudre pas, au moins pendant un certain temps, le problème de la surpopulation. La population utilisée dans les industries conserve son taux de natalité pendant assez longtemps, tandis que la mortalité, elle, diminue, de sorte que le problè-

me se trouve provisoirement aggravé. Les statistiques indiquent que, pour que se manifeste une diminution de la natalité dans les populations industrielles, il a fallu 60 ans au Japon et 100 ans en Grande-Bretagne.

En ce qui concerne les déplacements des populations des zones surpeuplées vers des zones moins peuplées, les différents Gouvernements, y compris les Gouvernements des Puissances dites « colonialistes », ont essayé de le mettre en pratique dans de nombreux Pays. C'est ainsi que le Gouvernement Hollandais, puis le Gouvernement Indonésien, se préoccupent maintenant de dégager Java, qui est un des pays du monde où la population est la plus dense, en envoyant une partie de ses habitants mettre en valeur les grandes îles mal exploitées ou inexplorées de Sumatra, de Bornéo, des Célèbes ou des Molluques. Des Philippins essaient de procéder de même en dégageant la grande île de Luçon pour aller coloniser ou développer les autres grandes îles, notamment Mindanao, dans le sud de l'Archipel Philippin. Le Gouvernement Français a essayé de dégager le Delta du Tonkin, qui est également une des zones du monde où la densité est la plus forte, en envoyant des Annamites en Nouvelle Calédonie et aux Nouvelles Hébrides. Également pendant le grand boom du caoutchouc entre 1925 et 1930, il a envoyé plusieurs milliers de familles tonkinoises vers la Cochinchine qui, elle, manque de main-d'œuvre. Dans l'Inde, les Britanniques ont fait des déplacements de population considérables vers les zones nouvellement irriguées, dans le nord-ouest du Pays.

Mais tous ces déplacements de populations n'ont jamais porté que sur des chiffres très faibles et, sauf peut-être dans l'Inde, n'ont pas réussi à fixer les populations. La plupart de ceux qui avaient été déplacés d'un pays surpeuplé vers un autre peu peuplé sont revenus à la misère de leur pays d'origine ; ceci semble donner raison à la thèse que plus un pays est misérable et plus il est difficile d'en déplacer les habitants. Pourquoi ? Il serait trop long de m'étendre là-dessus, mais la thèse semble confirmée par les faits que j'ai eu l'occasion de constater en Extrême-Orient.

D'ailleurs, à supposer que soient mis en œuvre tous les remèdes proposés : améliorations agricoles, extension ou amélioration des surfaces cultivées notamment par l'irrigation, industrialisation, déplacements de population, tous ces remèdes, lorsqu'on examine au fond la question, se révèlent vains au bout d'un certain temps.

Je m'explique. Au cours de ma carrière d'Ingénieur, j'ai été amené à faire de nombreux et importants travaux d'irrigation, soit en Indochine, soit au Maroc. Lorsque j'avais l'enthousiasme et

les illusions de mes 30 ans, je m'imaginais qu'avec ces travaux j'allais transformer totalement la vie des paysans et les amener de la misère où ils croupissaient presque à la richesse. Quarante ans après, je puis certifier qu'il n'en est rien. L'expérience montre que, en dehors de quelques gains substantiels réalisés au début des travaux par les bénéficiaires de l'irrigation, au bout de 10 ans, de 15 ans, de 20 ans au maximum, le niveau de vie individuel est retombé à la même valeur qu'avant les travaux. Et pourquoi ? Parce que la population a augmenté encore plus vite dans ces régions-là que partout ailleurs. C'est décevant pour l'Ingénieur, mais c'est une constatation que, très objectivement, il ne peut pas ne pas faire.

Alors, me direz-vous, il n'y a pas de remède à la misère de l'Asie ? Je vous donnerai mon opinion là-dessus à la fin de mon exposé.

II. — Situation particulière des différents Pays.

Je prendrai ces Pays d'Ouest en Est.

PAKISTAN. — J'ai peu de chose à dire du Pakistan ; vous savez qu'il est partagé en deux, Pakistan occidental et Pakistan oriental, séparés l'un de l'autre par une distance d'environ 1.600 kilomètres, ce qui n'est pas fait pour faciliter les choses. Néanmoins le Pakistan est un pays relativement favorisé ; il a une production agricole importante, une balance commerciale favorable grâce à sa production de jute et de coton dans l'ouest du Pakistan et sa surpopulation n'y fait pas trop de ravages jusqu'à présent. Les seules difficultés qu'il ait sont celles qu'il rencontre dans ses rapports avec l'Inde. Vous savez que, depuis quatre ans, l'Inde et le Pakistan sont en état de guerre plus ou moins déclarée à propos du Cachemire. Actuellement, et depuis trois ans, les deux Pays sont en régime d'armistice ; mais s'ils ne se battent pas, ils sont néanmoins obligés d'entretenir des armées qui leur consomment à peu près la moitié de leur budget fédéral.

INDE. — Je m'étendrai un peu plus longuement étant donné l'importance de ce Pays.

L'Inde a bénéficié de ce fait que, comme je vous le disais tout à l'heure, elle avait des cadres qui ont pu prendre en main les destinées du Pays dès le départ des Anglais. Elle n'a pas connu les ravages de la guerre et enfin l'union du Pays s'est faite et se maintient jusqu'à présent autour de la personne du Premier Ministre Nehru, le dernier survivant du trio Gandhi-Patel-Nehru, qui est un homme véritablement remarquable. Outre l'auréole que lui ont donnée ses nombreuses années de prison sous le régime britannique, Nehru a pour lui son charme personnel véritablement

extraordinaire, de par son physique, de par son regard, de par le timbre de sa voix. J'ai eu l'occasion de converser avec lui quelques instants et — bien que ce ne soit pas mon habitude — j'ai été très sensible à ce charme, que d'aucuns ont comparé avec celui de Roosevelt. Certains lui reprochent d'être trop idéaliste, voire même rêveur : il n'empêche qu'il tient la Fédération Indienne et je pense qu'il la tiendra jusqu'à sa disparition de la scène politique. Mais après lui ? Après lui, l'avenir est bien incertain. Il y a dans l'Inde d'énormes forces centrifuges qui menacent de disloquer le Pays lorsque n'existera plus ce lien constitué par Nehru.

Il n'y a pas de langue nationale : on parle dans l'Inde 270 langues ou dialectes différents et, faute d'une langue comprise dans tout le Pays, l'Inde a admis que la langue officielle serait l'Anglais, jusqu'en 1964. D'ici là les Indiens sont invités à apprendre une langue nationale, que l'on appelle l'Hindi, dérivée du sanscrit et de l'hindoustani parlé dans le Nord de l'Inde ; mais la propagande en faveur de cette future langue nationale n'a pas un très grand succès, notamment dans le Sud, où l'on parle une langue complètement différente de l'hindoustani. Les Indiens du Sud font un raisonnement qui se défend : ils disent à ceux du Nord, à ceux de Delli notamment : « Qu'allons-nous faire à apprendre votre langue qui est pour nous aussi difficile que l'Anglais et quels avantages présentera-t-elle sur l'Anglais ? Aucun certainement. Alors laissez nous apprendre et parler l'Anglais... ».

Autres difficultés : la survivance de l'abominable système des castes, qui n'est pas fait pour maintenir l'unité du Pays ; pas d'unité religieuse absolue et, enfin, les fortes tendances autonomistes des grandes provinces, comme Bombay ou Madras qui essaient de développer leurs prérogatives au détriment de la Fédération.

Lorsque Nehru disparaîtra, que donneront toutes ces forces centrifuges ? Personnellement, je suis assez porté à craindre que tout le système actuel ne se disloque et cela d'autant plus vite que, par dessus et au-delà de toutes ces tendances, existe la menace terrible du communisme. Il est véritablement stupéfiant que le communisme n'ait pas mordu davantage dans ce Pays où la misère est, je ne saurais trop le répéter, absolument effroyable. Mais c'est un fait que le communisme ne s'est développé que lentement jusqu'à présent ; il est cantonné dans les grandes villes, comme Calcutta et Bombay et dans quelques régions : la vallée du Brahmapoutre et les confins de la province de Madras et de l'ancien Etat d'Hayderabad. Il semble que la Russie n'ait pas porté un effort de propagande dans l'Inde, où

pourtant, absolument tout serait favorable au développement de l'idéologie communiste. Mais le jour où elle commencera à s'intéresser à ce Pays, je crains fort qu'elle ne s'assure, dans un délai très court, une clientèle importante.

Pour lutter contre la misère, pour faire face à ce terrible problème de la surpopulation, dont je vous ai entretenu tout à l'heure, les techniciens indiens font un effort extrêmement méritoire, que ce soit du côté des Ingénieurs Agronomes par le développement de l'emploi des engrais, les meilleures façons culturales, la sélection des semences, la lutte contre les parasites, ou du côté des Ingénieurs des Travaux Publics, par l'irrigation, le drainage, la défense contre les inondations.

A ce propos, je donne très rapidement quelques indications techniques sur certains problèmes d'hydraulique fluviale qui se posent dans l'Inde, surtout pour vous donner une idée de l'ampleur de ces problèmes.

Les Ingénieurs Indiens des Travaux Publics ont établi un programme qui comporte l'irrigation, dans un délai de 30 ans, de 17 millions d'hectares. La réalisation de ce programme est déjà commencée, encore que freinée, comme partout ailleurs dans le monde, par des considérations budgétaires.

Sans aucune intervention des Occidentaux, autre que l'élaboration des projets, les Ingénieurs Indiens construisent à Bhakra sur la Sutledj, affluent de l'Indus dans le Nord-Ouest de l'Inde, un barrage qui aura 205 mètres de hauteur, emmagasiner six milliards de mètres cubes et permettra d'irriguer 500.000 hectares.

Un projet de barrage, encore plus important, a été étudié sur le Kosi, affluent de rive gauche du Gange, que l'on envisage de barrer à sa sortie des montagnes, à la frontière du Népal et de l'Inde, par un ouvrage qui aurait 250 mètres de hauteur et permettrait l'irrigation de 1.200.000 hectares et l'installation d'une usine hydro-électrique de 1.200.000 kw. Ce projet est d'autant plus curieux que le barrage envisagé se trouve dans une région soumise à de très violents tremblements de terre. Les Indiens n'ont pas reculé devant cette difficulté ; ils étudient le problème en tenant compte de ces tremblements de terre et ils se font fort de le résoudre.

Un troisième exemple de grand travail en cours d'exécution dans l'Inde : la régularisation du Mahanadi. Le Mahanadi est un grand fleuve qui se jette à la mer à quelque 350 kilomètres au Sud-Ouest de Calcutta, par un delta avec endiguement longitudinal. De temps à autre, il y a des inondations causées par des ruptures de digues et les Indiens se préoccupent de régulariser le débit de ce fleuve tant au point de vue navigation, irriga-

tion et énergie hydro-électrique, qu'au point de vue inondations. A cet effet, ils ont envisagé la construction de deux ou trois grands barrages en amont du delta. Le premier de ces barrages est en cours, c'est le barrage d'Hirakud, qui a quatre kilomètres de long, partie en terre, partie en béton.

Le deuxième barrage projeté, celui de Tikarpara, doit être établi en aval du barrage d'Hirakud et à 100 kilomètres en amont du delta. Il est extraordinaire par l'emmagasinement qu'il permettra de créer. L'une des variantes de ce barrage, ayant une centaine de mètres de hauteur, permettrait un emmagasinement de 135 milliards de mètres cubes, c'est-à-dire le quadruple des plus grands réservoirs américains que l'on ait faits.

Je terminerai en vous indiquant ce que les Indiens sont en train de réaliser dans la vallée du Damodar, affluent de l'Hoogli la rivière de Calcutta, qui est elle-même un défluent du Gange. Le Damodar est sujet à des crues terribles. Les Indiens ont créé une organisation calquée sur la Tennessee Valley Authority et ils se proposent d'aménager intégralement cette rivière, soit pour la défense contre les inondations, soit pour la navigation, l'irrigation et l'énergie électrique, soit même pour la salubrité, soit enfin en engageant sur une très grande échelle la lutte contre l'érosion dans les vallées supérieures, le tout entraînant des dépenses d'un total de 60 à 70 milliards de francs.

On m'a souvent posé la question : mais que sont devenus les Anglais aux Indes ? Eh bien, l'Anglais a totalement disparu de l'armée et de l'administration indiennes ; mais il a totalement conservé ses positions en matière industrielle et commerciale, moyennant l'introduction de quelques éléments et capitaux indiens dans ses affaires. Cela prouve la sagesse de la politique que les Britanniques ont suivie en abandonnant le Pays en 1947 ; les Indiens ont d'ailleurs, à l'égard de leurs anciens maîtres, je ne dirai pas de la reconnaissance, mais une certaine considération pour avoir osé ce geste d'abandonner totalement et brutalement le plus beau fleuron de la couronne britannique.

Les Hollandais et encore moins les Français ne connaîtront jamais ce sentiment de la part de leurs anciens protégés.

BIRMANIE. — La Birmanie était un Pays heureux avant la guerre, le plus grand exportateur de riz du monde (3 millions et demi de tonnes en moyenne), le plus grand exportateur de bois de teck et exportateur d'un peu de pétrole. Il ne souffre pas de grandes calamités naturelles, ni des méfaits de la surpopulation. Sans doute, il y avait

la fêrue britannique ; mais les dix millions de Birmans vivaient relativement heureux et en bon accord avec un million d'Indiens établis sur la côte Ouest, avec un millions et demi de Karènes, partiellement christianisés, habitant surtout la vallée de la Salouen et l'Ouest du delta de l'Irraouady, avec deux millions de Charis fixés sur les hauts plateaux de la Birmanie et avec 500.000 Chinois répartis un peu dans tout le Pays.

Du jour où la Birmanie a acquis son indépendance, se sont développées dans le Pays non pas une mais trois ou quatre guerres civiles, menées l'une par les Karènes, les autres par deux mouvements communistes, l'un trotskiste, l'autre staliniste, le tout complété, sur les confins de la Chine et de l'Indochine, par des dissidences sporadiques, où dominent des déserteurs des armées chinoises et birmanes et d'anciens restes de l'armée japonaise.

Tous ces dissidents tantôt s'unissent pour lutter contre le Gouvernement de Rangoun, tantôt partent en guerre les uns contre les autres. Le Pays, bien entendu, souffre gravement de cet état de choses. Les communications sont quasi impossibles : je n'ai pu circuler et m'éloigner de Rangoun par voie de terre, d'une centaine de kilomètres vers le Nord-Est, ou bien de 150 kilomètres en chaloupe sur l'Iragouadi, que sous escorte militaire (notons en passant que la situation est à peu près la même en Malaisie et aux Philippines où il est interdit de circuler la nuit et à Java où je n'ai pas pu aller d'un bout à l'autre de l'île par voie de terre ; et je ne parlerai pas de l'Indochine où on ne peut s'éloigner de Hanoï que de quelques dizaines de kilomètres et de Saïgon que de quelques kilomètres).

SIAM. — Le Siam, c'est l'oasis de Paix qui a profité des malheurs de tous ses voisins, notamment en matière d'exportation de riz. Il a profité, en 1950 et 1951 des très hauts cours de l'étain et du caoutchouc. Il bénéficie certainement des grandes contrebandes asiatiques, l'opium et les armes. Il ne connaît pas de grandes calamités : pas de grandes inondations, pas de tremblements de terre, pas de typhons, pas de surpopulation, la pratique de l'avortement étant assez répandue chez les femmes siamoises. Bref, tout justifie l'amabilité et le caractère souriant des siamois. La presse française parle bien de temps en temps, même trop souvent, des coups d'Etat qui se déroulent à Bangkok ; il s'en est produit, paraît-il, quatre ou cinq pendant que j'habitais Bangkok ; mais je ne m'en suis même pas aperçu. Ce sont des scénarios montés pour la plupart par le dictateur actuel, le Maréchal Pibour, qui se débarasse ainsi d'ennemis, voire d'amis devenus gê-

nants. La presse d'hier en a encore signalé un, qui aurait permis d'arrêter à Bangkok 200 soit-disant conspirateurs.

La seule ombre au tableau c'est la population chinoise : trois millions de Chinois sur un total de dix-sept millions d'habitants et ces trois millions sont fortement infiltrés par une immigration de jeunes Chinois communistes entrés dans le Pays sans autorisation.

La population siamoise elle-même n'est pas du tout communiste ; mais le jour où apparaîtra une menace venant de l'extérieur — et cette menace est à l'état latent sur toutes les frontières — il est certain que le ferment communiste agira puissamment pour établir le désordre dans le Pays

MALAISIE. — La Malaisie est un Pays très riche, où les Britanniques sont restés incrustés, pour la bonne raison que c'est leur plus grand fournisseur de dollars. La production de caoutchouc et d'étain est suffisante pour assurer une balance commerciale favorable de 130 millions de dollars en moyenne par an. Les Britanniques ont conservé à peu près l'organisation politique antérieure à la guerre. Ils sont établis à Singapour, à Malacca, à Pénang, véritables territoires britanniques et ils ont constitué une Fédération des Etats-Malais. Ici, la guerre civile est menée par des Chinois, au nombre de 5 ou 10.000 seulement, qu'une armée de 100.000 hommes, anglais ou auxiliaires, essaie de réduire sans aucun succès depuis quatre ans. Pour ceux qui ne connaissent pas les Tropiques, cela peut paraître extraordinaire ; mais imaginez-vous bien que la guerre en Malaisie, comme en Birmanie, comme en Indochine, est une guerre contre des gens sans uniforme, à qui il suffit de faire quelques mètres pour se dissimuler dans la jungle quasi impénétrable qui couvre presque tout le pays, une guerre où le tank et l'avion ne sont à peu près d'aucun secours, une guerre où l'adversaire est bien souvent aidé par la population sympathisante ou terrorisée, une guerre infernale sous un climat épuisant, parfois meurtrier, une guerre dont on ne voit pas la fin, pas plus en Malaisie, pas plus en Indochine qu'en Birmanie et qu'aux Philippines.

INDONESIE. — L'Indonésie c'était essentiellement, du temps des Hollandais, Java, une toute petite île qui a le cinquième de la superficie de la France et peuplée de 45 millions d'habitants, soit une densité de population de plus du quintuple de celle de la France. Le Pays avait été développé d'une façon prodigieuse au cours de ce siècle par les Hollandais. Vous avez certainement entendu parler des beaux plans d'assistance aux pays sous-développés, dont la presse ou les orateurs de l'O.N.U. ou de divers Parlements font souvent

état. Eh bien, jamais les Nations Unies et leur assistance technique, jamais les Etats-Unis avec leur point 4 Truman, jamais les Britanniques avec leur plan de Colombo, jamais aucun de ces Pays — même avec la collaboration active de la population — n'arrivera à faire ce que les Hollandais ont fait à Java, qui est véritablement prodigieux. Cela a été fait lentement, mais avec une telle méthode que les Hollandais avaient fait de Java un des Pays les plus riches du monde avant la guerre malgré sa population de 400 habitants au kilomètre carré. J'ai parcouru Java en 1912, je n'ai jamais vu un seul mendiant, je n'ai vu que des gens heureux qui ne paraissaient pas trop se soucier de la présence des Hollandais à leurs côtés et à leur tête et n'en paraissaient nullement gênés. Et maintenant la République Indonésienne doit faire face, avec ses seules ressources, à tous les problèmes d'avant et d'après guerre, sans cadres suffisants pour assurer et surtout développer la vie d'un Pays.

PHILIPPINES. — Les Philippines étaient aussi un Pays riche avant guerre et connaissent aujourd'hui les mêmes difficultés que leurs voisins. Il y existe une dissidence à base de révolte paysanne contre le régime agraire, révolte qui a été rapidement infiltrée par les communistes. Il y a là 30, 40 ou 50.000 dissidents armés qui se promènent du Nord au Sud de l'île de Luçon et dont le Gouvernement ne vient pas plus à bout que le Gouvernement Birman à l'égard de ses dissidents, que les Anglais en Malaisie et que nous en Indochine.

D'autre part, les Philippines ont été extraordinairement comblées tout de suite après la Libération par les Américains, qui ont pris à leur charge les pensions de tous les combattants et invalides de la guerre et la réparation des dommages de guerre. En outre, ils ont abandonné des surplus d'une valeur d'un milliard de dollars : ces dollars ont été revendus à des prix dérisoires, une partie de leur valeur étant restée dans la poche des dirigeants ou des intermédiaires. Au total, les Américains ont déversé sur ce Pays, dans les quelques années qui ont suivi la guerre, plus de deux milliards de dollars, dont une infime partie a seule été utilisée pour la reconstruction. Manille grande ville d'un million et demi d'habitants, à moitié détruite par la guerre, reste à moitié détruite sept ans après la fin de la guerre. Par contre, les rues sont encombrées de taxis, dont le plus ancien n'est pas antérieur au modèle américain de l'année précédente. Au près de l'engorgement des grandes voies de Manille celui de Paris ou de New-York constitue un véritable délasement.

Bien entendu, les Philippins ont acheté tout ce que les commerçants Américains étaient prêts à leur fournir, outre les automobiles, des frigidaires, des cigarettes, du chewing-gum, etc..., etc... mais beaucoup moins pour la reconstruction de leur Pays.

Je ne veux d'ailleurs pas dramatiser la situation des Philippines, qui ont été riches, très riches et, comme la Birmanie et l'Indonésie, gardent de grandes possibilités ; et j'espère que tous ces Pays finiront par redevenir ce qu'ils étaient avant la guerre.

INDOCHINE. — Vous savez ce qu'est la guerre d'Indochine, vous le savez par la presse qui, malheureusement, déforme un peu trop souvent les événements dans un sens ou dans l'autre. C'est la guerre sans issue dont je vous ai parlé ; eussions-nous des effectifs deux ou trois fois plus forts, ce serait encore la guerre sans issue.

Nous nous sommes accrochés à l'Indochine pour des raisons de prestige et pour sauver les capitaux que nous y avons investis. Cela pouvait se défendre encore en 1947. Mais que nous ayons persévéré dans cette attitude, après que le Pakistan, l'Inde, la Birmanie, l'Indonésie et les Philippines eurent acquis leur indépendance totale, tout comme si la France et l'Indochine étaient seules en Asie, alors c'est devenu diabolique. Nous avons raté le départ en 1948 ; nous aurions alors sauvé la plupart des meubles et nous aurions évité les dépenses terribles en vie humaines et en argent que nous avons eues à subir depuis lors.

Sauver les meubles c'était, en 1948, la préoccupation majeure de ceux qui avaient mis leurs capitaux en Indochine. A ceux-là et aux Gouvernements qui les ont écoutés, je demande de réfléchir à ceci : les dépenses de deux ou trois années au maximum de la guerre actuelle permettraient de financer à 100 % tous les investissements français en Indochine. Alors ?

Alors nous sommes restés et pour, finalement, défendre non plus une cause française, mais une cause mondiale. Ici je voudrais faire une rapide comparaison entre les deux guerres d'Indochine et de Corée.

Depuis deux ans et demi, les Américains et, à leur suite, les Nations Unies se sont acharnés à la défense d'un certain 38° parallèle dont vous avez dû entendre parler. Or, quel intérêt représente la région au Sud du 38° parallèle ? Exactement zéro... Zéro au point de vue économique, il n'y a que des rizières et de la montagne, pas de mines, pas d'énergie hydro-électrique. Zéro au point de vue stratégique, car de Fousan, le point le plus méridional de la Corée à Tokio, il y a aussi

loin que de Vladivostock à Tokio. Enfin, au point de vue politique, le dictateur actuel Syngmann Ree n'est pas plus intéressant que Tchang-Kai-Chek ou que les dirigeants Philippins.

Alors ? Eh bien, il y a une question de prestige et puis c'est tout. Une question de prestige qui fait que les Nations Unies et, en particulier, les Etats-Unis fixent là je ne sais pas combien d'effectifs, 2 ou 300.000 hommes ou davantage, une aviation formidable et gaspillent des milliards de dollars. Bref, si les Américains étaient partis il y a deux ans, la face du monde n'aurait pas changé.

Et l'Indochine ? Le verrou que nous avons établi ici, que nous défendons et que nous défendons tout seuls, avec nos hommes, avec notre argent, qu'est-ce que cela représente ? Supposez que nous l'abandonnions et que nous puissions nous rembarquer et filer. Il ne dépendra alors que de la volonté de Moscou et de Pékin d'envoyer l'armée Chinoise vers le Sud-Est Asiatique. Or le Sud-Est Asiatique représente 120 millions d'habitants (et si l'Inde s'en mêlait, cela ferait 360 millions de plus), six millions de tonnes de riz exportables, 60 % de la production mondiale d'étain, 80 % de la production mondiale de caoutchouc naturel et j'en passe. Et pour défendre tout cela — qui ne nous intéresse que très partiellement — nous sommes tout seuls ! Cela n'a pas empêché un Général Anglais d'oser dire récemment : « La France constitue une lourde charge pour l'Occident... ». Je serais heureux de vivre assez longtemps pour voir ledit Général à la tête des troupes de Malaisie le jour où, les Français ayant quitté le Tonkin, les communistes se ruèrent vers le Sud-Est

Les milieux évolués de Washington ont commencé à comprendre la situation il y a à peine un an. Mais ils n'ont pas fait grand-chose pour nous aider et nous continuons à nous battre tout seuls, prodiguant le sang de nos soldats et gaspillant des centaines de milliards chaque année, pour défendre une cause désespérée qui n'a plus rien d'une cause française... Consentons à lutter seuls, ce ne sera pas la première fois que cela nous arrive d'être les soldats du monde, mais qu'au moins les Pays intéressés nous aident sur le plan matériel sans s'imaginer nous faire une aumône et ne nous laissent pas aux prises avec l'abcès abominable qui ruine la France depuis trois ou quatre ans (Applaudissements).

CHINE. — Je termine par la Chine, qui est véritablement un phénomène extraordinaire.

Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas pu aller en Chine communiste, mais j'ai eu l'occasion d'en parler avec de nombreuses personnes qui en revenaient et qui, quelles que fussent leurs opinions

politiques, étaient d'accord sur un certain nombre de points et un accord qui surprendra singulièrement tous ceux qui ont vécu en Chine avant 1940.

Partout où elles ont passé, les armées communistes ont fait sensation par leur discipline et leur discrétion. Le soldat chinois, jusque vers 1945, n'avait jamais été très différent d'un bandit professionnel ; il l'a encore démontré lors de la courte occupation chinoise du Tonkin en 1945, tandis que le soldat communiste chinois est comme les autres soldats des Pays civilisés et n'a plus rien du bandit.

Les Tribunaux se sont fait une réputation de modération, d'intégrité et de bon sens.

Les Fonctionnaires qui, depuis toujours en Chine, étaient célèbres par leur corruption, les Fonctionnaires sont à peu près honnêtes... jusqu'à présent. Est-ce que cela durera, je ne puis vous le garantir, mais jusqu'à l'année dernière, tout au moins, c'était pour les Occidentaux ayant vécu en Chine un phénomène extraordinaire que celui de constater que l'Administration chinoise était devenue honnête... (1).

Les trains marchent, partent à l'heure, arrivent à l'heure et les gares et les voitures sont aussi propres qu'elles peuvent l'être en Pays chinois.

Enfin, toute la population ou la grande majorité de la population, disons 85 à 90 %, c'est-à-dire toute la population agricole s'est ralliée et s'est ralliée sincèrement au régime communiste, grâce à ce qui a été la base essentielle des réformes, je veux dire la réforme agraire. Le paysan chinois, plus que n'importe quel autre paysan, a l'amour de la terre et le désir de la propriété du sol qu'il cultive. Comme dans tous les Pays d'Extrême-Orient, le paysan chinois était affreusement pressuré par son propriétaire, par les créanciers, par les prêteurs, par les transporteurs, par tous les intermédiaires auxquels il laissait les deux tiers ou les trois quarts du produit de son travail. Mao-Tsé-Tung est venu et a partagé les terres — suivant des modalités qu'il serait trop long de vous exposer et qui ont varié de 1927 à 1950 suivant les circonstances et suivant les lieux —. Elle s'est réalisée depuis la Mandchourie jusque dans le Sud de la Chine, sauf quelques parties du Sud où elle est en train de se terminer. C'est une des opérations les plus gigantesques que l'on puisse concevoir, puisqu'elle porte sur 100 millions d'hectares et elle intéresse 400 millions de paysans.

Je n'insiste pas sur cette réforme, qui mériterait à elle seule une conférence de plusieurs heu-

(1) Le remède qui a permis d'arriver à ce résultat est aussi simple qu'efficace : la balle dans la nuque de tout fonctionnaire convaincu de corruption,

res et je dis quelques mots d'une question essentielle qu'on m'a souvent posée : Comment évoluera le communisme chinois ? Vers le satellitisme genre Europe Centrale ou bien vers le Titisme ou bien vers une autre forme ?

Les avis sont très partagés. Personnellement, je crois que le communisme chinois conservera son originalité particulière et qu'il ne s'inféodera pas à Moscou comme les Pays de l'Europe Centrale.

Mon opinion est basée sur diverses raisons :

— d'abord la xénophobie profonde du Chinois contre l'Européen ;

— en second lieu le fait qu'il n'y a aucune occupation militaire ou civile russe ;

— en troisième lieu, tous les conseils, basés sur l'expérience russe, que Moscou s'est avisé de donner à Mao-Tsé-Tung dans sa lutte pour la conquête de la Chine, se sont révélés mauvais. Par exemple, au début de la révolte communiste, en 1927, Moscou avait conseillé aux communistes chinois de s'emparer des grandes villes et de s'appuyer sur les ouvriers. Les communistes chinois n'en ont rien fait ; ils se sont appuyés sur les paysans et les campagnes, grâce à quoi ils ont développé rapidement leur action. En 1948, quand les communistes, après être partis du Shensi, ont envahi et conquis la Mandchourie, puis se sont lancés vers le Sud, Moscou leur a conseillé de faire la guérilla et non la guerre franche. Mao-Tsé-Tung n'en a pas tenu compte ; il a fait la guerre, la vraie guerre et en un an il a conquis tout cet immense continent.

Enfin, il y a un fait important : Moscou n'a pas, jusqu'en 1946, attaché une grande importance au mouvement communiste chinois. C'est ainsi que, en 1945, Moscou a traité avec le Gouvernement de Tchang-Kai-Chek pour les questions de Mandchourie ; les Russes ont copieusement pillé les nombreuses et importantes installations industrielles de Mandchourie. Ils ne l'auraient pas fait s'ils avaient pensé que Mao-Tsé-Tung allait conquérir ce Pays deux ans après. Ils sont d'ailleurs en train de rétablir toutes les industries d'accord avec Mao-Tsé-Tung.

En résumé et à moins que les Puissances Occidentales continuent à boycotter le régime communiste et ne jettent la Chine dans les bras de Moscou, je crois que le communisme chinois conservera ses particularités, qu'il sera plus ou moins l'allié de Moscou, mais qu'il conservera son indépendance et évoluera suivant les circonstances et suivant une technique qui ne sera pas inspirée du tout par la technique russe. En voici un exemple. Je vous parlais tout à l'heure de la réforme agraire en Chine. Cette réforme ne s'est pas faite suivant la formule russe qui, avec des

rémissions plus ou moins longues, a toujours tendu à la collectivisation ou à l'étatisation des terres ; mais au contraire elle a toujours tendu à la constitution de la petite propriété individuelle.

Il est malheureusement bien tard pour vous parler technique. Je vous en dirai seulement quelques mots. Les Ingénieurs Chinois, dont certains sont des gens fort distingués, ont affaire en Chine à des problèmes colossaux. Je vous en citerai deux seulement, le problème du Yang-Tsé-Kiang et le problème du Hoang-Ho, ou Fleuve Jaune.

Le Yang-Tsé-Kiang — qui est, après les grands fleuves équatoriaux, l'Amazone et le Congo, le troisième en ce qui concerne le débit annuel et le second après l'Amazone en ce qui concerne le volume maximum des crues (80.000 mètres cubes à la seconde) — arrose la plaine centrale de la Chine, peuplée de 160 ou 170 millions d'habitants. Il est endigué, ainsi que ses affluents par un réseau de digues d'une longueur totale de 3.400 kilomètres. Ces digues claquent de temps en temps, déterminant des inondations considérables. La dernière, en 1934, a inondé une superficie égale à la moitié de la superficie de la France. Des projets ont été établis par différents Ingénieurs Américains, Français ou autres ; le plus connu est le projet du Docteur **Savage**, l'Américain qui a étudié les grands barrages des Etats-Unis, qui consiste à établir sur le Yang-Tsé-Kiang, dans les gorges d'Iichang, un barrage de 250 mètres de haut et créant une retenue de 60 milliards de mètres cubes et la possibilité d'installer 12 millions de kw.

Le Hoang-Ho est un phénomène extraordinaire, unique au monde. C'est un fleuve qui a déplacé son embouchure du Sud au Nord sept fois dans les 4.000 ans de l'histoire chinoise. Je dis bien 4.000 ans, car l'histoire de la Chine est une des choses les mieux connues par la tenue des archives de ce Pays. L'embouchure du Hoang-Ho s'est déplacée depuis Tien-Tsin au Nord jusqu'au Yang-Tsé-Kiang au Sud sur une longueur de 600 kilomètres, chacune de ces divagations se faisant à travers un pays extrêmement peuplé. Vous voyez d'ici la catastrophe que cela peut faire. Pour vous en donner une idée, imaginez que la Loire, à l'aval du confluent de l'Allier, s'avise de quitter son lit actuel et, avec un débit qui serait le quadruple à peu près de ses plus grandes crues connues, soit de 25.000 mètres cubes à la seconde, cherche sa voie à travers la France, pour aller se jeter dans l'Atlantique quelque part vers la frontière espagnole. Vous voyez ce que cela donnerait.

Une autre caractéristique du Hoang-Ho, c'est la turbidité absolument fantastique de ses eaux en temps de crue. Le Hoang-Ho vient des régions à loess, un dépôt éolien extrêmement friable,

d'une épaisseur moyenne de 50 mètres. Le Hoang-Ho et ses affluents s'en donnent à cœur joie au moment des grandes pluies, car l'érosion travaille alors le loess de façon extraordinaire ; les eaux du Hoang-Ho ont, à ce moment, une turbidité maximum de 46 %, c'est-à-dire qu'il roule presque autant de boue que d'eau. Or, dans tous les Pays du monde, une turbidité de 2 à 3 % est considérée comme quelque chose d'absolument extraordinaire. Vous voyez, on passe de 2 à 3 % comme maximum dans tous les autres Pays du monde à 46 %. C'est un chiffre que je me suis refusé à croire pendant longtemps ; mais, devant les témoignages concordants des Ingénieurs Américains, Hollandais, Français et Chinois, j'ai bien été obligé d'admettre qu'au moment des grandes crues le Fleuve Jaune n'est pas un fleuve d'eau, mais un fleuve de boue, débitant 25.000 mètres cubes à la seconde.

On a cherché et proposé toutes sortes de solutions pour régulariser et stabiliser le lit du Hoang-Ho. J'ai cherché, comme les autres et je suis arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas de solution. Ce fleuve coule sur un cône de déjection, dont le sommet est à 700 kilomètres de la mer et n'est pas assez élevé pour donner au Hoang-Ho la pente suffisante pour écouler tout son débit solide. Alors, il divague au gré d'une petite rupture de digue de rien du tout... Je n'insiste pas, ceci me mènerait trop loin.

III. — Avenir du Communisme en Extrême-Orient.

Depuis la dernière guerre, depuis la conquête de la Chine par Mao-Tsé-Tung, le communisme a triplé ses effectifs d'avant guerre. On peut se demander s'il a des chances de continuer son développement en Asie.

A cette question, je réponds sans hésiter : oui ; le communisme a toutes les chances de se développer :

— 1° à cause de la misère extraordinaire des Pays ;

— 2° à cause de l'indifférence politique, qui est totale, des masses à l'égard de la privation des libertés civile, morale ou autres que ces Pays n'ont jamais connues ;

— 3° du fait de l'action des minorités pensantes et agissantes de ces Pays d'Extrême-Orient qui représentent à peine 10 % de la population, mais qui font l'opinion des masses ou leur imposent des solutions qu'elles ont choisies ; ces minorités, mues par un sentiment de nationalisme xénophobe, en arrivent à concentrer leur xénophobie sur le capitalisme étranger, puis sur le capitalisme tout court ;

— 4° enfin et surtout peut-être en raison de

l'exemple de la Russie ; aux yeux des Asiatiques, la Russie est une puissance aussi asiatique qu'euro-péenne et une puissance qui est passée en trente ans du stade d'une économie primitive au premier rang des grandes puissances mondiales.

Si grand que soit le danger du développement du communisme, je suis bien obligé de constater que la plupart, je pourrais dire la totalité des Gouvernements qui se sentent menacés par cette poussée ne prennent aucune mesure sérieuse contre elle. Il y a bien quelques mesures de police, quelques mesures de précautions militaires aux frontières, mais qu'est-ce que cela représente devant une poussée qui serait actionnée par Moscou avec les masses de soldats chinois dont peut disposer la Chine ?

L'une des impressions les plus fortes que je rapporte d'Extrême-Orient, c'est que, devant un danger aussi grand, aucun des Gouvernements ne songe à parer au danger en prenant immédiatement des mesures qui permettraient, soit, comme l'a fait Mao-Tsé-Tung en Chine, de leur ramener la confiance des masses paysannes, lesquelles, je le répète, représentent 85 à 90 % de la population, soit de combattre la misère en combattant la surpopulation. Empêtrés dans des considérations juridiques ou gênés par des conceptions capitalistes, aucun de ces Pays n'a jusqu'à ce jour tenté de faire une véritable réforme agraire qui leur aurait rallié les masses paysannes, j'entends une réforme agraire modérée, c'est-à-dire avec expropriation moyennant indemnité des grands domaines, morcellement et vente aux paysans, suppression ou adoucissement des fermages ou des dettes, création du crédit agricole, etc... toutes mesures qui peuvent être établies à froid et qui, si elles ne sont pas prises, risquent de l'être à chaud dans un proche avenir par les communistes, suivant des méthodes autrement violentes et autrement graves pour les possédants actuels de la terre. Sujet délicat, sur lequel je n'ai pas le temps de m'étendre, mais qui, à lui seul, mériterait un exposé spécial.

Autre sujet encore plus délicat — et ici je m'excuse de heurter peut-être les sentiments de certains d'entre vous — celui de la lutte contre la surpopulation. Je vous en ai parlé précédemment en indiquant les remèdes proposés et que je considère comme illusoire.

Voici mon avis. Des deux termes de l'équation économique

Production = Consommation
presque tous les politiciens et techniciens se sont préoccupés uniquement du premier terme pour essayer de maintenir l'égalité. Ils ne se sont pas aperçus que, si le second terme croît plus vite que le premier — ce qui est la règle générale en

Extrême-Orient —, il faut agir aussi sur le second terme pour que l'équation comporte une solution. Si donc on veut maintenir et surtout améliorer le niveau individuel d'existence, on est amené à envisager le ralentissement de l'accroissement du nombre des consommateurs. Dans les Pays d'ancienne civilisation et de haute évolution économique, ce ralentissement s'opère de lui-même ; dans les autres, — et c'est ici le point délicat —, il faut le provoquer par un effort continu de propagande en faveur de la limitation volontaire des naissances. Sans doute, cette idée se heurte dans la masse à tant d'indifférence que cette limitation volontaire des naissances n'est pas près de manifester ses effets dans les statistiques. Mais je suis convaincu que c'est le seul moyen d'arracher enfin à la misère et à la mainmise du communisme tous les Pays du Sud-Est Asiatique. Des esprits éminents, des professeurs d'Universités américains, hollandais, anglais (Lord Russel, prix Nobel 1950, en particulier) partagent ce point de vue et ont émis l'idée que, sans une propagande activement poussée en faveur de cette limitation volontaire des naissances, l'Asie court à une catastrophe.

Dans l'Inde, le Premier Ministre Nehru, dont je vous ai parlé précédemment, est un partisan convaincu de cette méthode. Lorsque les Britanniques étaient encore là, il avait, en tant que Président du Parti du Congrès, prononcé des discours un peu incendiaires à cet égard ; il continue, comme Premier Ministre, à prôner cette opinion qu'il n'y a pour l'Inde, en dehors de cette solution de la limitation volontaire des naissances, qu'un avenir singulièrement sombre.

Quand j'étais à l'O.N.U., j'ai, dans des conversations avec des fonctionnaires de l'O.N.U., amené beaucoup d'entre eux à mes idées. Mais lorsque j'ai proposé que l'O.N.U. prenne en main cette propagande, ce qui lui permettait de jouer enfin un rôle actif et bienfaisant, tout le monde s'est rétracté et l'on m'a considéré comme un révolutionnaire. L'O.N.U. a écarté d'elle ce problème plutôt épineux, avec l'art dont elle dispose pour enterrer toutes les questions présentant le même caractère (Applaudissements).

*
**

M. le Président. — Quelqu'un a-t-il une question à poser à notre conférencier ?

M. Christian Beau. — Je tiens tout d'abord à féliciter M. **Normandin** de sa magistrale conférence ; mon intervention portera simplement sur deux points où je voudrais apporter une note un peu différente pour lui demander de préciser son opinion.

Premier point. — Je me demande si le mobile principal qui a conduit les Anglais à abandonner l'Inde n'est pas, précisément, ce fait de la surpopulation et le sentiment de l'impossibilité qu'ils ont entrevue et calculée probablement comme vous l'avez fait tout à l'heure, de pouvoir lutter, d'où la conclusion : dans quelques années nous ne pourrions pas tenir la situation en main ; il vaut donc mieux partir avant.

Le deuxième point concerne l'Indochine. Evidemment, on peut craindre qu'il n'y ait pas d'autres solutions que d'en partir un jour ou l'autre. Mais il faut bien se dire qu'un départ il y a quelques années et encore actuellement, eût entraîné ou entraînerait inévitablement par répercussions successives l'effondrement de tout l'ensemble français d'Outre-Mer. Indépendamment donc des questions de face et de prestige, il y a là un risque immense, qui était tout de même assez angoissant et qui, parmi d'autres raisons, nous a conduit jusqu'ici à rester.

Par ailleurs je ne sais pas à quelle époque vous avez fait votre dernier voyage en Indochine. Pendant ces dernières années je me suis préoccupé d'interroger, par curiosité naturelle et parce que je me suis intéressé toute ma vie, comme vous, à ces problèmes d'Outre-Mer, tous les voyageurs revenant d'Indochine que je connaissais, anciens de ce pays ou observateurs de passage, tels que journalistes et j'ai constaté un contraste très sensible entre leurs opinions avant ou après le passage du Général de Lattre. Avant son passage on ne voyait aucune issue possible, c'était la nuit, le désespoir, même du seul point de vue des intérêts économiques français dans l'avenir sous une forme quelconque. L'Annamite fuyant le contact avec le Français, aucun engrenage intellectuel et sentimental ne paraissait possible. Depuis le passage du Général de Lattre, il semble qu'une transformation s'ébauche dans les relations entre Annamites et Français et qu'un lien affectif soit né. Plusieurs éléments interviennent : la guerre menée en commun, la camaraderie de combat entre jeunes gens et l'absence de racisme dans les relations hiérarchiques ; les cercles militaires ouverts en commun aux officiers annamites et français ; même directive pour les cercles civils, y compris les cercles de tennis ; le sentiment très nouveau de l'indépendance acquise et du combat en commun pour sauvegarder cette indépendance ; le sacrifice de de Lattre et de son fils, etc., etc... La disparition du complexe d'infériorité a ouvert le chemin du cœur qui, antérieurement, paraissait inaccessible.

Vous disiez tout à l'heure qu'on ne pouvait pas aller au-delà de Saïgon sans escorte. C'était vrai avant de Lattre. Or, les voyageurs qui sont reve-

nus récemment ont été stupéfaits de constater que là où ils ne pouvaient pas circuler il y a un an et demi, ils circulent maintenant et sans escorte, presque partout en Cochinchine. Dans le Nord on n'en est évidemment pas encore au même point, sauf bien entendu dans les parties très tenues au point de vue militaire.

Il résulte néanmoins de l'ensemble des constatations récentes ci-dessus qu'il existe maintenant des raisons d'espérer et que la lutte entreprise ne sera pas entièrement vaine, n'en resterait-il même que cette amitié naissante, entre peuple annamite et peuple français ; celle-ci peut en effet conduire à des relations très cordiales sur le plan économique, permettant de sauvegarder dans ce domaine les intérêts français, ainsi que les Anglais ont réussi à le faire aux Indes pour leurs intérêts commerciaux.

On peut rapprocher ce qui se passe actuellement en Indochine de l'évolution qui s'est produite en Asie Mineure où après une période d'hostilité des esprits contre les Français vers la fin de la guerre, on constate maintenant un renouveau intense d'attraction vers la France, sentiment qui est rapporté par tous les voyageurs français qui reviennent de ce pays. Et ceci sur tous les plans. Je vous citerai un petit fait caractéristique à cet égard, un de mes collaborateurs qui a passé plusieurs mois en Syrie, récemment, a assisté à la scène suivante : il se trouvait à Alep, en plein pays musulman, un des plus hostiles il y a quelques années, avec un autre Français qui lui faisait visiter les souks, lieux où la prudence est toujours recommandée aux étrangers. Il constate autour de lui, au bout de quelques minutes, des regards entièrement dénués d'aménité et des chuchotements inquiétants et un de ces musulmans éclate tout à coup et dit : « Qui êtes vous donc pour vous promener comme cela ici avec cette désinvolture ? Vous êtes au moins Anglais ? »

— Non...

— Alors vous êtes Américain ?

— Non...

— Mais enfin, qui êtes-vous ?

— Nous sommes Français.

— Ah ! vous êtes Français ! Que ne le disiez-vous plus tôt. Et à ce moment tous les visages se détendirent, on les invita à s'asseoir, à causer et à tout visiter avec de multiples démonstrations d'amitié... Mon collaborateur en était stupéfait... Et ceci n'est pas un fait isolé.

Ainsi il y a un patrimoine que nous commençons à retrouver sur le plan affectif, culturel et économique en Asie Mineure et je me demande en transposant l'évolution au cas de l'Indochine si le lien sentimental qui se forme d'une façon toute

nouvelle, sous nos yeux, en ce moment, ne sera pas le ferment, lui aussi, de reconstitution d'un actif précieux à inscrire au dénouement d'une situation qui pouvait apparaître inextricable. (Applaudissements).

M. Normandin. — Je vais vous donner mon opinion personnelle. Sur les raisons qui ont amené les Anglais à partir brusquement de l'Inde, je ne suis pas dans le secret des décisions prises par le Cabinet Britannique, mais il est possible que le problème quasi insoluble de la surpopulation ait été un des éléments de la position qu'il a prise. En ce qui concerne la possibilité d'un lien « sentimental », comme vous dites, qui serait en voie de création entre le peuple vietnamien et les Français, permettez-moi d'être sceptique. L'Annamite est la race au monde qui sait le mieux dissimuler ses sentiments. Et si elle témoigne d'un petit amour pour le Français, reste à savoir quelle est la profondeur de cet amour. Tout ce que je peux dire, c'est que, derrière le régime de Bao-Daï, à l'heure actuelle, il n'y a à peu près rien. Il y a, en Indochine, 20 millions d'attentistes, qui voleront au secours de la victoire, quand la victoire se dessinera. Bao-Daï et les quelques personnes qui vivent autour de lui profitent évidemment de la situation. Je n'ai pas voulu le dire tout à l'heure, mais je mets les dirigeants vietnamiens sur le même plan que Tchang-Kai-Chek, Syngmann Ree et les Philippins. Je ne suis pas sûr que l'on arrivera à mettre sur pied une armée vietnamienne ; mais, même si on y arrivait, lorsque cette armée, qui n'aura aucune idéologie, aucun idéal véritable, se trouvera seule en présence des troupes disciplinées et même fanatisées d'Ho-Chi-Minh, je crains que la victoire ne soit pas du côté des Vietnamiens. Je me trompe peut-être, je le souhaite... (Applaudissements).

M. le Président. — Si personne ne demande plus la parole je remercie notre conférencier de nous avoir fait part de sa longue expérience de ces immenses pays de l'Extrême-Orient que nous connaissons si mal et fait entrevoir des horizons pour nous inaccoutumés. Parmi les problèmes qu'il nous a fait considérer, il y a ceux que pose au monde moderne la surpopulation de ces pays généralement arriérés, qui est un sujet de préoccupation, particulièrement pour les Anglo-Saxons ; notamment certains de leurs penseurs ou hommes d'Etat que hantent des inquiétudes qui ne sont pas toujours d'ordre exclusivement technique.

J'entends bien que le praticien, sociologue et agronome doivent avoir souci des problèmes plus ou moins immédiats que pose la simple existence de ces populations, mais les Ingénieurs que nous sommes ont peut-être le droit de rêver par-delà le proche avenir, aux grands problèmes dont la solution relèvera toujours de leur optimisme et de leur imagination. Outre l'aménagement de ces immenses fleuves dont nous a parlé M. l'Ingénieur Général **Normandin**, le Yang-Tsé-Kiang et l'Hoang-Ho qui n'appelleraient de notre génération qu'un minimum d'ordre et de bonne volonté, je proposerai seulement à vos méditations une petite remarque que je trouve dans un rapport à l'U.N. E.S.C.O., qui est précisément d'un Anglais, le Professeur Simon du Laboratoire Clarenton d'Oxford ; à savoir que si les deux milliards et demi qui composent l'espèce humaine étaient réduits en bouillie et répandus en guise de peinture sur la surface du globe, l'épaisseur en serait de moins d'un micrôn... Convenons, sans entrer dans le détail, que cette infime pellicule humaine et pensante, que la Providence a dotée de kilomètres de substratum terrestre, aurait tort de se faire du souci pour son avenir. Pensons seulement à l'énergie solaire, qui entretient une abondante végétation en général partout où l'homme n'a pas détruit, comme en des pays qui sont parfois civilisés, la terre arable. Je vous rappelle que chaque kilomètre carré de surface normale aux rayons reçoit une puissance de plus d'un million de KW. Or les usines atomiques américaines couvrent de nombreux km² et il a été noté récemment, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, que si on appliquait à l'étude de l'utilisation de l'énergie solaire même une petite fraction de ce qui se dépense actuellement dans le monde pour l'énergie nucléaire, nous arriverions sans doute beaucoup plus vite à de grands résultats.

En vous exprimant pour terminer, les remerciements de la Société des Ingénieurs Civils, je n'ai pas à louer les grands corps de l'Etat que vous constituez ; la chose a été dite excellemment par un des vôtres, M. l'Inspecteur Général des Ponts et Chaussées **Caquot**, dont j'ai eu le plaisir de lire dans votre Bulletin l'intervention au cours d'une de vos récentes réunions et que notre Société s'honore d'ailleurs de compter parmi ses grands anciens Présidents ; et je me borne à exprimer le vœu que d'autres occasions nous soient données d'intéressantes réunions communes telles que celle-ci.

**Pour téléphoner au Secrétariat du P. C. M.
demandez LITré 93-01**

3°) Surcharges de calcul.

Convoi type de 1940 et char de 100 tonnes.

4°) Système de précontrainte.

Le tablier n'est précontraint que dans le **sens longitudinal** ; dans les deux autres dimensions le béton est seulement **armé**.

La précontrainte longitudinale est obtenue par des armatures souples du type **Chalos-Beteille** qui sont pré-tendues avant d'être mises en place et dont la tension est reportée sur le béton lorsque celui-ci présente une résistance à la compression suffisante (au moins 250 kg/cm²).

Le principe de ces armatures a été exposé dans la note technique sur le pont de la Genevraye parue au Bulletin du P.C.M. de février 1951.

Les armatures utilisées pour le pont de Chartrettes sont les plus longues exécutées à ce jour : 60 mètres environ.

Elles sont tendues initialement à environ 160 T. soit pratiquement 160 kg/mm² ; après report de l'effort sur l'âme souple (osselets) la tension des cablots tombe à 92 T. soit 92 kg/mm².

La partie active de chaque armature comprend 22 torons de 12 fils de 2 mm. 2 de diamètre, en

acier au carbone tréfilé présentant une résistance à la rupture d'au moins 200 kg/mm².

5°) Dispositions particulières.

Appuis.

- Deux piles existantes, dont les fondations ont été élargies et renforcées par reprise en sous-œuvre à l'abri de batardeaux.
- Deux culées existantes dûment aménagées, notamment pour permettre la construction des appareils d'appui et celle des contrepoids nécessaires à l'équilibrage de chaque poutre-console.

Dosage du béton armé.

- 400 kgs de ciment Portland CPB 250/315 par mètre cube.
 - Taux de travail maximum du béton : 112 kg/cm² correspondant à une résistance à la compression à 90 jours de 400 kg/cm².
- Les prélèvements faits en cours de bétonnage ont donné toute satisfaction à cet égard.

J. Wennagel,

Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Réparation des ouvrages en béton armé

Une circulaire récente (juin 1952) de la Direction des Bases Aériennes signale comme méthode susceptible de donner quelque garantie de durée, l'application dans des conditions bien définies de mortier projeté au moyen du canon à ciment.

Ayant eu à comparer ce procédé avec un autre paraissant meilleur et dont nous ignorons s'il a été employé ailleurs que dans notre Arrondissement, nous croyons devoir décrire sommairement ce dernier.

Il s'agissait de réparer, d'une part un avant quai en béton armé de 400 mètres de longueur constitué par une trentaine de poutres indépendantes à profil « en ventre de poisson » partiellement immergées en hautes eaux et, d'autre part, un tablier en béton armé formé de 10 travées solidaires de 20 mètres, placé à faible distance du littoral.

Ces ouvrages présentaient d'importants désordres : dislocation du béton et perte de gros fragments par suite du gonflement des aciers oxydés, disparition de nappes entières d'armatures.

Les mesures prises pour le premier ouvrage (avant quai de la Gare de Bougie) ont consisté :

1°) à enlever au marteau-piqueur léger les parties de béton fissurées, au marteau-burineur les parties d'acier corrodées et à décaper l'ensemble au jet de sable ;

2°) à égaliser au ciment gun les parties verticales des poutres sur lesquelles le coffrage devait être appliqué ;

3°) à injecter sous pression un mortier coloidal, dit « à haute turbulence », dans un coffrage suspendu et maintenu par des cadres métalliques, calculés pour supporter une pression d'injection légèrement supérieure à 1 kg/cm²

Le mortier employé était préparé dans un malaxeur où le brassage des éléments est assuré par un violent effet de laminage, obtenu par le passage du mortier entre deux cylindres verticaux plongés dans la cuve et tournant en sens inverse à grande vitesse. La composition du mortier était de 66 kg. de ciment, 84 kg. de sable 0/5 et 27 litres d'eau, sa densité était de 2 ; il présentait une

faible teneur en eau favorable à la réduction du retrait et de la perméabilité, ainsi qu'un aspect homogène et onctueux et une stabilité remarquable, le rendant par exemple presque non miscible à l'eau ;

4°) à imperméabiliser les parties superficielles du béton. Cette partie finale des travaux en est actuellement au stade des essais de plusieurs produits.

La principale difficulté d'exécution, qui tenait au faible tirant d'air, a été résolue en construisant un radeau profond, fortement lesté.

Résultats.

L'aspect d'une poutre terminée est satisfaisant et, depuis deux ans, il n'y a pas la moindre trace d'altération du mortier.

Nous comptons imperméabiliser la surface des poutres par l'un des produits dont l'essai est en cours d'observation (peinture au caoutchouc chloré, produits bitumeux, etc...).

Quant au second ouvrage (pont de la R.N. 12 sur l'Oued Djendjen) on appliqua d'abord, après piquage et nettoyage à vif des aciers et du béton, une couche de mortier à 450 kg. projeté au ciment gun. Ce procédé donna lieu à quelques difficultés, le mortier ayant eu tendance à se coller sur la première nappe d'armatures avant de remplir l'intervalle entre les deux nappes dégarnies ; d'autre part, pour reconstituer le profil, il fallut y procéder en plusieurs reprises, séparées par des temps d'arrêt permettant la prise du mortier, ce dernier ne pouvant, même très sec, être appliqué en couche épaisse par une projection ascendante.

On procéda ensuite par injection de mortier à haute turbulence, dans un coffrage étanche de 2 mètres de long (longueur permettant de couvrir

les parties altérées les plus étendues des poutres), garni intérieurement d'une feuille de caoutchouc de 2 m/m et serré au béton par des presses de menuisier de grandes dimensions.

Le mortier était composé de sable de mer, de ciment Portland dosé à 1.000 kg. par m³ et de 300 litres d'eau.

Résultats.

L'aspect des parties réparées au mortier colloïdal, s'est révélé excellent au décoffrage et demeure ainsi depuis environ trois ans ; la liaison à l'ancien béton s'est montrée parfaite jusqu'ici.

Les quelques parties traitées au ciment gun paraissent bien se comporter, mais la porosité de ce mortier est certainement beaucoup plus élevée que celle du mortier colloïdal.

Conclusion.

L'utilisation de mortier colloïdal sous pression constituera, si les bons résultats constatés depuis plus de deux années se confirment dans l'avenir, un moyen de réparation intéressant, car ce mortier présente les avantages suivants :

- sur la gunite, celui d'être infiniment plus imperméable et d'avoir un moindre retrait,
- celui d'assurer sous pression sa parfaite adhérence au vieux béton,
- celui d'avoir une stabilité et des propriétés de gélification permettant l'utilisation de gros grains de sable sans risque de ségrégation.

Bougie, le 6 août 1952.

Fernand Journo,

Ingénieur des Ponts et Chaussées.

AUTOMOBILE-CLUB DES FONCTIONNAIRES

**L'AUTOMOBILE-CLUB DES FONCTIONNAIRES, 103, Boulevard Haussmann
à PARIS (8^e Arr) - Téléphone ANJou 98.55)**

est à votre disposition pour vos assurances automobiles

Demandez-lui ses tarifs, dont les taux sont toujours très intéressants

Assemblée Générale ordinaire annuelle du P.C.M. en 1953

Le Comité d'Administration du P.C.M. a fixé au dimanche 22 mars prochain la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association en 1953.

Cette Assemblée sera suivie du banquet annuel, auquel seront invités plusieurs Ministres.

Tous renseignements utiles seront donnés en temps voulu dans le Bulletin du P.C.M. pour l'exécution de ces diverses manifestations.

D'autre part, la tournée annuelle du P.C.M. aura lieu en Angleterre et en Ecosse au moins de juin prochain ; les premières indications à ce sujet sont données ci-après.

*
**

Nous signalons dès à présent, que, pour le renouvellement du tiers sortant du Comité du P.C.M., les Délégués suivants sont sortants :

SECTION PONTS ET CHAUSSES

Délégués Généraux : MM. **Cassard**, Michel **Legrand**, **Lerouge** ;

Délégués de Groupe :

Groupe de Paris : M. **Leroy** ;

Groupe de Lyon : M. **Thiébaud** ;

Groupe du Mans : M. **Pavaux** ;

Groupe de Marseille : M. **Couteaud** ;

Groupe de Bordeaux : M. **Renoux** ;

Groupe d'Amiens : M. **Brandeis** ;

SECTION MINES

Délégués : MM. **Daval** et **Rérolle**.

Seul M. **Cassard** n'est pas rééligible.

*
**

Nous rappelons que la composition actuelle du Comité du P.C.M. est la suivante :

Bureau du Comité du P.C.M. :

Président : M. **Buteau** ;

Vice-Présidents : MM. **Couteaud**, **Daval** et **Lambert** ;

Secrétaire : M. **Filippi** ;

Secrétaire Adjoint : M. **Rérolle** ;

Trésorier : M. **Prot** ;

Membres : MM. **Agard**, **Armengaud**, **Arquié**, **Brandeis**, **Buteau**, **Carpentier**, **Cassard**, **Glermont**, **Colin**, **Cot**, **Couteaud**, **Curet**, **Damian**, **Daval**, **Filippi**, **Gueydon de Dives**, **Jean**, **Lambert**, **Lamoureux**, **Michel Legrand**, **Lerouge**, **Leroy**, **Lesourne**, **Mialet**, **Pavaux**, **Louis Poullain**, **Prot**, **Renoux**, **Saillard**, **Saint-Requier**, **Emile Schneider**, **Thiébaud**, **Vingotte**, **Wahl** et **Wennagel**.

Tournée du P.C.M. en Angleterre et en Ecosse en 1953

Le Comité du P.C.M. a décidé que la tournée de 1953 aurait lieu en Angleterre et en Ecosse. Etant donné les nécessités de logement et de transport, il convient de limiter à 60 personnes environ l'effectif d'un voyage.

Ce voyage aurait lieu vraisemblablement entre le 7 et le 30 juin prochain ; il aurait une durée de 14 jours, y compris le trajet d'aller et retour ; le circuit en Angleterre et en Ecosse se ferait en autocars au départ de Douvres que l'on atteindrait et quitterait par bateau ; il pourrait avoir l'itinéraire ci-après : Douvres, Canterbury, Londres, Tamise, Oxford, Birmingham, Galles du Nord, Liverpool, Manchester, Lake District, Glasgow, les Highlands, Edimbourg, Scotland et retour par Londres et Douvres.

Le prix prévu serait de 40 à 45.000 francs par personne.

Afin de permettre à l'Equipe Tournées de préparer un programme définitif, les Camarades intéressés par ce projet sont instamment priés de faire parvenir au Secrétariat du P.C.M., **avant le vingt janvier 1953**, en utilisant la **formule ci-jointe**, leur **adhésion de principe**, en indiquant les **personnes de leur famille** qui les accompagneront.

Cette adhésion de principe ne comporte évidemment aucune obligation pour le moment, les intéressés devant recevoir par la suite toutes indications utiles pour leur inscription définitive et l'exécution du voyage. Seules pourront prendre part à celui-ci les personnes ayant préalablement souscrit une adhésion de principe.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ

Séance du Mardi 9 Décembre 1952

Le Comité du P.C.M. s'est réuni, le mardi 9 décembre 1952, au Ministère des Travaux Publics, à Paris, sous la présidence de M. **Buteau**, Président.

Étaient présents : MM. **Buteau**, Président, **Couteaud**, Vice-Président, **Filippi**, Secrétaire, **Agard**, **Arquié**, **Brandeis**, **Brunot**, **Carpentier**, **Cassard**, **Curet**, **Lamouroux**, Michel **Legrand**, **Lerouge**, **Leroy**, **Lesourne**, **Mialet**, **Pavaux**, **Poullain**, **Saillard**, **Wahl** et **Wennagel**, Membres.

Absents excusés : MM. **Lambert**, Vice-Président, **Prot** Trésorier, **Renoux** et **Saint-Requier**, Membres.

Assistaient à la séance : MM. **Bonitzer**, **Cachera**, **Fontaine** et **Robert**.

La séance est ouverte à 9 heures 15.

1°) Adoption du P.V. de la précédente séance.

Le Comité adopte sans observation le texte qui lui a été soumis pour le procès-verbal de la séance tenue le vendredi 14 novembre 1952.

2°) Nouveaux Membres du Comité.

M. **Buteau** souhaite la bienvenue à M. **Saillard**, récemment désigné comme Délégué des Ingénieurs Elèves des Ponts et Chaussées et le félicite de l'adhésion unanime de la nouvelle Promotion à l'Association.

Il remercie M. **Brunot**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Orléans, d'avoir accepté de remplacer, comme Délégué de Groupe, M. **Coquand**, qui a dû se démettre de ses fonctions à la suite de son changement de poste.

3°) Décès.

Le Président fait part de la mort, survenue subitement le 7 décembre 1952, de notre Camarade **Camus**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Chaumont ; le Comité, partageant son émotion, adresse à Madame **Camus** et à ses quatre enfants l'expression de toute sa sympathie.

4°) Constitution des Equipes.

M. **Delaigue** a exprimé ses regrets de la suppression de l'Equipe Retraités. Le Comité précise que cette suppression ne signifie nullement qu'il se désintéresse des problèmes concernant les Ca-

marades retraités ; l'étude de ceux-ci a été confiée à l'Equipe Personnel-Statut-Rémunération, dont un Membre, le Camarade **Poullain**, est spécialement chargé de ces questions. Le Comité souhaite que M. **Delaigue** veuille bien continuer à apporter sa collaboration précieuse à cette Equipe.

5°) Manifestations de Camaraderie.

Le Président rend compte des cérémonies :

— de remise de son épée d'Académicien au Camarade Maurice **Roy** ;

— de remise, par M. le Maréchal **Juin**, de la Croix de Guerre 1939-45 à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines, cérémonies auxquelles il a représenté le P.C.M. Il espère que le Bulletin du P.C.M. en publiera prochainement la relation.

6°) Assemblée Générale de 1953.

a) Elections :

La liste des Délégués sortants se présente comme suit :

SECTION PONTS ET CHAUSSEES

— Délégués Généraux : MM. **Cassard**, Michel **Legrand**, **Lerouge** ;

— Délégués de Groupe : Groupe de Paris, M. **Leroy** ; Groupe de Lyon, M. **Thiébaud** ; Groupe du Mans, M. **Pavaux** ; Groupe de Marseille, M. **Couteaud** ; Groupe de Bordeaux, M. **Renoux** ; Groupe d'Amiens, M. **Brandeis** ; *

SECTION MINES

— Délégués : MM. **Daval** et **Rérolle**.

Tous les Membres sont rééligibles, à l'exception de M. **Cassard**. Le Président demande que les candidatures soient, si possible, présentées à la prochaine réunion du Comité.

b) Dîner annuel :

M. **Leroy** propose d'organiser le dîner à l'Hôtel Lutétia, au prix de 2.000 francs par couvert. Le Comité approuve cette proposition, à charge par M. **Leroy** d'intervenir près du restaurateur pour que celui-ci apporte tous ses soins à la préparation du dîner.

c) Tournées du P.C.M. en 1953 :

M. **Leroy** expose que le principe de la visite

d'une usine de la région parisienne à la veille de l'Assemblée Générale ne peut pas être réalisé : Le Comité décide de ne plus organiser une telle manifestation.

M. **Leroy** donne connaissance de deux itinéraires retenus par l'Equipe Tournées pour la tournée du P.C.M. en Angleterre et en Ecosse au mois de juin 1953 : il est décidé de demander aux Camarades de faire connaître leur choix entre ces deux itinéraires.

7°) Situation financière.

En l'absence de M. **Prot**, le Président donne lecture de la note ci-après que celui-ci avait préparée sur cette question :

La rentrée des cotisations s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes au cours de l'année 1952. Compte tenu de la nécessité de procéder à la radiation des Sociétaires qui n'ont pas cru devoir se mettre en règle avec la Caisse du P.C.M., les recettes de cotisations atteignaient à fin novembre dernier 85 % environ des sommes dûes, contre près de 90 % pour l'ensemble de l'Exercice précédent.

Le Budget de 1952 avait été établi avec une prévision de frais généraux d'administration de 45.000 francs par mois environ. En fait, cette dépense paraît devoir dépasser légèrement 50.000 francs pour l'ensemble de l'Exercice 1952.

Conformément aux décisions du Comité, le portefeuille des valeurs formant le fonds social a été entièrement liquidé, sauf un titre actuellement invendable (obligation du Yunan valant environ 200 francs). Ce portefeuille a été reconstitué par de nouveaux titres, dont la valeur est, pour le moment, d'environ 430.000 francs. Le fonds social atteignait 174.224 francs à la fin de l'exercice 1944-45 (premier Exercice après la Libération) ; il n'est donc pas encore complètement revalorisé.

Les dépenses du Bulletin du P.C.M. paraissent devoir s'équilibrer normalement comme les années précédentes.

La Caisse du P.C.M. doit au fonds de réserve une somme de 404.580 francs. Celui-ci devra être limité ou tout au moins réduit.

Par contre, les dépenses exceptionnelles de l'Exercice 1952, Centenaire de Paul Séjourné (voyage à Metz et Luxembourg 21.680 francs ; Cinquantenaire du P.C.M., 229.583 francs dont 191.983 francs pour le Bulletin et ses annexes, ne se renouvelleront pas en 1953.

Pour toutes ces raisons, il paraît sage de maintenir pendant l'Exercice 1953 les mêmes taux de cotisations que pendant l'Exercice précédent. Ces taux sont inférieurs aux limites de 2,5 et 1 pour

mille des traitements moyens du grade, fixées par l'article 22 des statuts, comme à ceux de cotisations demandées par les Associations de Fonctionnaires dont les indices de traitement sont inférieurs aux nôtres.

Il pourra être procédé au recouvrement des cotisations de 1953 de la même manière qu'en 1952, savoir :

— trois avis successifs du Trésorier dans les trois premiers N° du Bulletin du P.C.M. de 1953. invitant au paiement des cotisations dans le premier trimestre de l'année, en application de l'article 13 du Règlement Intérieur du P.C.M. ;

— rappels individuels ultérieurs au mois d'avril, avec supplément de 10% à tous les Sociétaires qui n'auraient pas payé au 31 mars prochain.

Le Comité approuve ces propositions.

D'autre part, le Comité décide de maintenir aux taux déjà fixés pour l'année 1952 l'indemnité mensuelle (25.000 francs) et la prime annuelle (30.000 francs) allouées au Secrétaire Administratif et de lui allouer, à raison du surcroît de travail que lui ont imposé les manifestations particulières de 1952, une gratification supplémentaire de 20.000 francs.

8°) Statut des Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Ainsi qu'il en avait été précédemment convenu, il est procédé à un échange de vues sur les deux projets de Statuts (Administration et P.C.M.), dont des exemplaires ont été distribués aux Membres présents.

L'Equipe Personnel-Statut-Rémunération est invitée à procéder à un nouvel examen de cette question, compte tenu des éléments nouveaux intervenus au cours de l'année.

9°) Projet de loi sur la réforme administrative.

M. **Wahl** rend compte du dernier examen de la question par l'Equipe Personnel-Statut-Rémunération.

10°) Attributions Générales des Ingénieurs.

M. **Couteaud** rend compte des travaux de cette Equipe. Le Comité l'invite à insérer dans un prochain N° du Bulletin du P.C.M. une note sur leurs conclusions, même provisoires.

11°) Comité d'Etude et de Liaison pour la Défense de la Fonction Publique.

MM. **Buteau** et **Leroy** rendent compte des travaux de ce Comité. Ils indiquent que celui-ci a décidé d'éditer une nouvelle note sur les questions de hiérarchisation des salaires et des retraites et

de faire des démarches en vue du respect de cette hiérarchisation.

Ce Comité a également mis à son ordre du jour la question des droits civiques des Fonctionnaires ; l'examen de cette question donne lieu à une brève discussion, à laquelle participent MM. **Arquié, Bonitzer, Brunot, Buteau** et **Carpentier**.

12°) **Accès à la propriété différée.**

M. **Lerouge** accepte de représenter le P.C.M. au

Comité, groupant des Fonctionnaires des différentes Administrations, qui procède à l'étude de la question.

La séance est levée à midi, étant entendu que la prochaine réunion du Comité du P.C.M. aura lieu le mardi 6 janvier 1953, en deux séances, l'une à 9 heures, l'autre à 14 heures 15.

Le Secrétaire,
Filippi.

Le Président,
L. Buteau.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU SOUS-COMITÉ de la Section " PONTES ET CHAUSSÉES "

Séance du Vendredi 14 Novembre 1952

ERRATUM

Dans le procès-verbal de cette réunion inséré à la page 24 du N° de décembre 1952 du Bulletin du P.C.M., au lieu de :

3°) **Loi du 29 septembre 1948.**

M. **Buteau** fait connaître qu'un Rapporteur a

été désigné à l'Assemblée Nationale pour le projet de loi...

il faut lire :

.....à l'Assemblée Nationale pour la proposition de loi...

Séance du Mardi 9 Décembre 1952

Le Sous-Comité de la Section Pontes et Chaussées du P.C.M. s'est réuni, le mardi 9 décembre 1952, au Ministère des Travaux Publics, à Paris, sous la présidence de M. **Buteau**, Président.

Etaient présents : MM. **Buteau**, Président, **Couteaud**, Vice-Président, **Filippi**, Secrétaire, **Agard**, **Arquié**, **Brandeis**, **Brunot**, **Carpentier**, **Cassard**, **Curet**, **Lamouroux**, **Michel Legrand**, **Lerouge**, **Leroy**, **Mialet**, **Pavaux**, **Saillard**, **Wahl** et **Wennagel**, Membres.

Absents excusés : MM. **Lambert**, Vice-Président, **Prot**, **Renoux** et **Saint-Requier**, Membres.

Assistaient à la séance : MM. **Bonitzer**, **Cachera**, **Fontaine**, **Lesourne**, **Poullain** et **Robert**.

La séance est ouverte à midi.

1°) **Adoption du P.V. de la précédente séance.**

Le Sous-Comité adopte le texte qui lui a été soumis pour le procès-verbal de la séance tenue

le vendredi 14 novembre 1952, sous réserve de la substitution du mot « proposition » au mot « projet », au § 3°, 2° ligne.

2°) **Démarches du Président.**

M. **Buteau** rend compte des entretiens qu'il a eus, en ce qui concerne la parution dans la presse de commentaires fâcheux sur la Circulaire Ministérielle du 30 octobre 1952 et la gestion des aéroports.

Le Sous-Comité décide de surseoir aux démarches qu'il avait précédemment envisagées sur ces deux points.

3°) **Domages de guerre d'E.D.F.**

M. **Buteau** rend compte de ses entretiens avec M. **Saulgeot**, Directeur du Gaz et de l'Electricité, au sujet de cette question, qui fait l'objet d'une

discussion à laquelle participent MM. **Lamouroux** et **Robert**. Un accord se fait sur les rôles respectifs des Services des Circonscriptions Electriques et des Services Ordinaires des Ponts et Chaussées chargés du contrôle des D.E.E. Le Président est chargé d'en faire part à M. **Saulgeot**.

4°) **Proposition de loi relative à la gestion de la Voirie Vicinale.**

Le Sous-Comité approuve les propositions présentées par M. **Pavaux**, au nom de l'Equipe Intérieur et Agriculture, sur la proposition de loi N° 4523, déposée le 28 octobre 1952 devant l'Assemblée Nationale, tendant à permettre aux Communes disposant d'un Service propre de voirie d'assurer elles-mêmes la gestion de leur Voirie Vicinale.

5°) **Loi du 29 septembre 1948.**

Les Membres du Sous-Comité reçoivent la note préparée par MM. **Loriferne**, **Arquié** et **Pavaux** et sont invités à adresser au Président les observations qu'elle pourrait appeler de leur part.

6°) **Règlementation du cumul.**

Cette question ayant été évoquée à nouveau par certains Camarades, le Sous-Comité juge inopportun d'en demander un nouvel examen.

La séance est levée à 13 heures, étant entendu que la prochaine réunion du Sous-Comité de la Section Ponts et Chaussées aura lieu le mardi 6 janvier 1953, à l'issue de la réunion prévue ce jour-là pour le Comité du P.C.M.

Le Secrétaire,
Filippi.

Le Président,
L. Buteau.

Les Syndicats d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

SYNDICAT GÉNÉRAL DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES

Procès-Verbal de la Réunion du Comité du 9 Décembre 1952

Le Comité du Syndicat Général s'est réuni le mardi 9 décembre 1952 au Ministère des Travaux Publics à Paris, à 15 heures sous la présidence de M. **Couteaud**, Président.

Etaient présents : MM. **Arquié**, **Brandois**, **Couteaud**, **Leroy**, **Loriferne**, **Pavaux**, **Wennagel**.

Absents excusés : MM. **Carpentier** et **Legrand**.

1°) **Prix pour les Ingénieurs Elèves.**

Le Président remet à M. **Chapon**, Ingénieur Elève, qui a été désigné à cet effet par ses Camarades, le Prix du Syndicat Général dont l'attribution a été décidée au cours de la réunion du 8 juillet 1952.

2°) **Election de Délégués du Personnel dans une Société d'Etudes mixte.**

Le Président donne connaissance d'une lettre par laquelle le Directeur du B.C.E.E.O.M. (Bureau

Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer) demande au Syndicat Général de désigner ses candidats aux prochaines élections des Délégués du Personnel de cette Société d'Etudes mixte.

Le Comité charge son Président de porter à la connaissance de la Direction du B.C.E.E.O.M. les noms des candidats désignés.

3°) **Cotisations.**

Le Trésorier fait le point du recouvrement des cotisations pour 1952 et le Comité lui donne acte de ses indications à ce sujet.

La séance est levée vers 16 heures, étant entendu que la prochaine réunion du Comité aura lieu en février à la suite de la réunion du même mois du Comité du P.C.M.

Le Secrétaire Adjoint,
Wennagel.

Le Président,
Couteaud.

Mutations, Promotions et Décisions diverses concernant les Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

M. Marcel **Pousse**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, en Service détaché auprès du Gouvernement Général de l'Algérie, a été réintégré dans les cadres pour remplir, à compter du 1^{er} octobre 1952, les fonctions d'Ingénieur en Chef Adjoint au Service de l'Infrastructure Aéronautique de l'Algérie (Arrêté du 18 novembre 1952. J.O. du 26 novembre 1952).

M. **Le Gouz de Saint-Seine**, Ingénieur des Ponts et Chaussées nouvellement nommé, a été affecté au Service Technique des Bases Aériennes, à compter du 1^{er} octobre 1952 (Arrêté du 18 novembre 1952. J.O. du 26 novembre 1952).

M. Jacques **Laurent**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, précédemment affecté au Service Maritime des Bouches-du-Rhône, pour compter du 1^{er} novembre 1952, a été chargé du 1^{er} Arrondissement de ce Service (Arrêté du 18 novembre 1952. J.O. du 26 novembre 1952).

M. Jacques **Formery**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Marseille, a été chargé, à compter du 1^{er} novembre 1952, des fonctions de Chef d'Exploitation du Port de Marseille, en remplacement de M. **Marchal** (Arrêté du 18 novembre 1952. J.O. du 26 novembre 1952).

M. Ambroise **Roux**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris, a été désigné en qualité de représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce, au Conseil d'Administration de la Société des Transports Pétroliers par pipe-line, en remplacement de M. Jean **Martin** (Décision du 25 novembre 1952. J.O. du 28 novembre 1952).

Ont été nommés Administrateurs d'Electricité de France, Service National, en qualité de représentants de l'Etat (Décret du 27 novembre 1952. J.O. du 29 novembre 1952) :

— au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce : M. Albert **Caquot**, Inspecteur Général Honoraire des Ponts et Chaussées, Membre de l'Institut en remplacement de M. **Taix** et M. Ambroise **Roux**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. **Escallier** ;

— au titre du Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme : M. **Pelissonnier**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. **Abeloos**.

M. Maurice **Marchal**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Marseille, a été mis en Service détaché, pour une période de cinq ans, à compter du

1^{er} novembre 1952, pour remplir les fonctions de Chef de Service de l'Exploitation Commerciale du Port Autonome de Strasbourg (Arrêté du 28 novembre 1952. J.O. du 30 novembre 1952).

M. Jacques **Petitmengin**, Ingénieur des Mines, a été mis en Service détaché, pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} octobre 1952, en qualité de Conseiller Technique auprès du Bureau de Recherches du Pétrole (Arrêté du 26 novembre 1952. J.O. du 30 novembre 1952).

M. René **Berteloot**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Limoges, a été chargé, à compter du 1^{er} décembre 1952, des fonctions d'Ingénieur en Chef Adjoint au Chef de la Circonscription de l'Air et des Chemins de fer de la Résidence de France au Maroc (Arrêté du 26 novembre 1952. J.O. du 6 décembre 1952).

MM. **Cavenel** et **Issarte**, Inspecteurs Généraux des Ponts et Chaussées et **Quesnel**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris, ont été nommés Membres de la Commission de Modernisation, d'Equipement et d'Aménagement de la Corse (Arrêté du 8 décembre 1952. J.O. du 10 décembre 1952).

M. Charles **Lefebvre**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Dijon, a été chargé des fonctions de Conseiller Technique auprès du Général Commandant la 1^{re} Région Aérienne (Arrêté du 26 novembre 1952. J.O. du 10 décembre 1952).

M. Jean **Baudelaire**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, a été placé pour cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 1953, en Service détaché, pour être chargé, auprès du Gouvernement Général de l'Algérie, de la 1^{re} Circonscription des Ponts et Chaussées du département d'Alger, en remplacement de M. **Larras** (Arrêté du 29 novembre 1952. J.O. du 10 décembre 1952).

M. Maurice **Gervais de Rouville**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Bizerte, a été affecté, à compter du 16 décembre 1952, au Service des Ponts et Chaussées du département des Alpes-Maritimes (Arrondissement spécial de travaux neufs et d'études à Nice), en remplacement de M. **Lauré** (Arrêté du 1^{er} décembre 1952. J.O. du 10 décembre 1952).

M. Philippe **Rogeaux**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Besançon, a été chargé à l'intérim des fonctions d'Ingénieur du Service Ordinaire du département de la Haute-Saône (Arrêté du 1^{er} dé-

cembre 1952. J.O. du 10 décembre 1952).

M. Roger **Gaspard**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur Général d'Electricité de France, à Paris, a été promu au Grade de Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce (Décret du 6 décembre 1952. J.O. du 11 décembre 1952).

M. René **Lehuédé**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris, a été nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère des Travaux Publics (Décret du 6 décembre 1952. J.O. du 12 décembre 1952).

Sont nommés dans la Commission des Mines, créée au Commissariat Général du Plan, plus spécialement chargée d'étudier et de proposer l'orientation à donner à la recherche et à l'exploitation minières dans la Métropole et les Pays d'Outre-Mer et les mesures à prendre pour en assurer le développement et la coordination, à l'exception de la houille dans la Métropole et des carburants en général (Arrêté du 13 décembre 1945. J.O. du 14 décembre 1952) :

— Président : M. **Friedel**, Ingénieur Général des Mines, Directeur de l'Ecole Supérieure des Mines ;

— Vice-Présidents : MM. **Desrousseaux**, Directeur des Mines et de la Sidérurgie et **Legoux**, Inspecteur Général des Mines de la France d'Outre-Mer ;

— Membres : MM. **Arnaud**, **Perrineau** et **Ritter**, Ingénieurs en Chef des Mines ;

— Rapporteur Général : M. **Fischesser**, Ingénieur en Chef des Mines, Sous-Directeur de l'Ecole Supérieure des Mines.

Ont été maintenus en Service détaché auprès de la Préfecture de la Seine, jusqu'aux dates ci-après indiquées, les Fonctionnaires suivants (Arrêté du 8 décembre 1952. J.O. du 17 décembre 1952) ;

— M. Pierre **Koch**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, 15 octobre 1957 ;

— M. Gaston **Vanneufville**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, 31 janvier 1955 ;

— M. Jacques **Hubie**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 31 mars 1957 ;

— M. Raymond **Lazard**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 31 janvier 1956 ;

— M. Henri **Boissin**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 15 novembre 1957 ;

— M. Jean **Gueydon de Dives**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 31 octobre 1955 ;

— M. Joseph **Olivesi**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 15 janvier 1957 ;

— M. André **Herzog**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 15 décembre 1955 ;

— M. Paul **Dor**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 31 décembre 1955.

MM. Henri **Boullnier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées en Service détaché à Paris et Raymond **Lazard**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Châteauroux, ont été nommés Ingénieurs en Chef des Ponts et Chaussées, pour prendre rang le 1^{er} novembre 1952 (Décret du 15 décembre 1952. J.O. du 19 décembre 1952).

M. André **Brugidou**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Rodez, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 3 janvier 1953, date de la cessation de ses fonctions (Décret du 15 décembre 1952. J.O. du 19 décembre 1952).

M. René **Litz**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Vesoul, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 3 février 1953, date de cessation de ses fonctions (Décret du 15 décembre 1952. J.O. du 19 décembre 1952).

En sus de leurs fonctions actuelles, ont été affectés au Service du Contrôle de l'Electrification des Chemins de fer, Région Nord et Est, ligne de Valenciennes à Thionville (Arrêté du 10 décembre 1952. J.O. du 20 décembre 1952) :

— M. **Lamouroux**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris ;

— MM. **Peugeot** et François **Lévy**, Ingénieurs des Ponts et Chaussées à Paris.

M. **Fischer**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, a été chargé provisoirement, à compter du 1^{er} décembre 1952, de l'intérim des fonctions de Directeur du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (Arrêté du 10 décembre 1952. J.O. du 21 décembre 1952).

M. Serge **Ricommard**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris, a été affecté, à compter du 1^{er} décembre 1952, à la Résidence de Provins, à l'Arrondissement de l'Est du Service des Ponts et Chaussées du Département de la Seine-et-Marne, en remplacement de M. **Dantu** (Arrêté du 10 décembre 1952. J.O. du 21 décembre 1952).

M. Georges **Tinturier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris, a été affecté, à compter du 15 janvier 1953, au Service des Bases Aériennes du Département de la Gironde (Arrêté du 11 décembre 1952. J.O. du 21 décembre 1952).

M. Maurice **Tenin**, Ingénieur des Ponts et Chaussées en Tunisie, a été affecté, à compter du 1^{er} janvier 1953, à la Résidence de Paris, à la Di-

rection des Bases Aériennes, en remplacement de M. **Tinturier** (Arrêté du 11 décembre 1952. J.O. du 21 décembre 1952).

La démission de son grade d'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées formulée par M. Pierre **Jacquinet**, détaché au Ministère de la France d'Outre-Mer, est acceptée pour compter du 1^{er} juillet 1952 (Décret du 22 décembre 1952. J.O. du 24 décembre 1952).

M. Pierre **Delattre**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur Général de la Compagnie Générale du Rhône, a été promu au Grade Commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce

(Décret du 22 décembre 1952. J.O. du 27 décembre 1952).

La démission de son grade d'Ingénieur des Ponts et Chaussées demandée par M. Robert **Tourre**, en disponibilité pour convenances personnelles, est acceptée pour compter du 1^{er} avril 1952 (Décret du 22 décembre 1952. J.O. du 25 décembre 1952).

M. Etienne **Crouzet**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur Général des Travaux Publics de la France d'Outre-Mer, est nommé Inspecteur Général des Travaux Publics au Ministère de la France d'Outre-Mer, en remplacement de M. **Jacquinet** (Décret du 20 décembre 1952. J.O. du 30 décembre 1952).

NAISSANCES.

Notre Camarade Charles **Charreton**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Sfax, fait part de la naissance, à Sfax, le 19 novembre 1952, de son troisième enfant, **Isabelle**.

Notre Camarade Maurice **Serpette**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Bamako (A.O.F.), fait part de la naissance, à Paris, le 19 novembre 1952, de sa fille **Pascale**.

Notre Camarade Georges **Reverdy**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Angers, fait part de la naissance à Angers, le 21 novembre 1952, de son fils **François**.

Notre Camarade Raymond **Guitonneau**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Marrakech, fait part de la naissance, à Marrakech, le 16 décembre 1952, de son troisième enfant, **Catherine**.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES.

Notre Camarade Henri **Peultier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Strasbourg, fait part du mariage de M. Jacques **Peultier**, Ingénieur Civil des Mines, son fils, avec Mademoiselle Elyane **Gauchy**. La bénédiction nuptiale a été donnée, le mardi 16 décembre 1952, en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste d'Arras.

Notre Camarade Bernard **Renaud**, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Directeur du Personnel au Ministère des Travaux Publics, fait part du mariage de Mademoiselle Thérèse **Renaud**, sa fille, avec M. Jean-Paul **Vieille**, Ingénieur A. M. La bénédiction nuptiale a été donnée le 20 décembre 1952, en l'Eglise Saint-Sulpice à Paris.

Notre Camarade Raymond **Fleury**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Saint-Lô, fait part

du mariage de Mademoiselle Marie **Fleury**, sa fille, avec M. Pierre **Solignac**, Externe des Hôpitaux de Paris. La bénédiction nuptiale a été donnée, le 27 décembre 1952, en l'Eglise Notre-Dame de Saint-Lô.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS.

Notre Camarade André **Bollard**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Draguignan, fait part de la mort de M. Aristide **Bollard**, Instituteur en retraite, son Père, décédé à Toulon le 13 novembre 1952, à l'âge de 81 ans.

Nous avons appris la mort de notre Camarade Louis **Marlio**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées en retraite, Membre de l'Institut, à Paris, où il est décédé le 26 novembre 1952 et où ont eu lieu les obsèques.

Notre Camarade Roger **Coquand**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris, fait part de la mort de M. Louis **Coquand**, Ancien Agent Général d'Assurances, son Père, décédé le 6 décembre 1952, à Cosne, où ont eu lieu les obsèques.

Nous avons appris la mort de notre Camarade Jean **Camus**, Ingénieur en Chef à Chaumont, où il est décédé subitement le 8 décembre 1952, dans sa 51^e année.

Notre Camarade Yves **Brandeis**, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Compiègne, fait part de la mort de M. André **Brandeis**, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Honoraire à la S.N.C.F., son Père, décédé subitement, le 18 décembre 1952, à Cannes, dans sa 80^e année. Les obsèques ont eu lieu le 23 décembre 1952, au Cimetière de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Nous assurons les familles des défunts de toute notre sympathie attristée.

Appel de l'Amicale d'Entr'aide aux Orphelins des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

Les Camarades trouveront dans le présent numéro du P.C.M., les statuts définitifs de notre Association et la liste des adhérents, complets et partiels, arrêtés à la date du 9 décembre 1952.

Nous sommes actuellement 193 adhérents complets, qui avons fait confiance à l'Amicale d'Entr'aide pour aider nos enfants si nous disparaissions. Nous sommes en outre 83 qui, n'ayant plus, ou pas encore, à s'inscrire comme adhérents complets, avons tenu à être adhérents partiels et à participer à l'œuvre de solidarité que doit remplir l'Amicale, plus 19 Camarades dont la situation est en cours de régularisation.

Le Comité remercie profondément tous ceux qui, à l'un ou l'autre de ces deux titres, ont tenu à devenir membres de l'Amicale. Ils ont permis que nous distribuions, en 1952, entre un nombre limité de familles au total 1.175.000 francs. Dans chaque cas, nous avons apporté une aide assez substantielle. Nous avons permis, dans une mesure que nous jugeons encore beaucoup trop faible, que l'absence de nos Camarades, qui sont partis prématurément, soit ressentie moins durement sur le plan matériel. Nous avons aussi approché les familles, pour leur redire qu'elles continuent à faire partie de nos Corps et les aider également sur le plan moral, dans toute la mesure où nous le pourrons. Enfin, nous avons toujours agi en liaison étroite avec la Société Amicale de Secours des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines.

Mais la tâche est lourde : pour l'avoir réellement entreprise, nous mesurons mieux l'effort à faire.

Aussi, le Comité fait-il un appel pressant à tous les Camarades qui ne l'ont pas encore partie de l'Amicale pour qu'ils viennent se joindre à ses 285 membres.

Que tous ceux qui ont des enfants dont l'éducation n'est pas terminée examinent à nouveau s'ils sont assez sûrs de l'avenir pour ne pas devoir s'inscrire comme adhérents complets.

Que tous, quelle que soient leur position professionnelle et leur situation de famille, veuillent bien s'associer à nous et s'inscrire comme adhérents de solidarité. Nous comptons parmi les membres actuels, à la fois de jeunes Camarades et des Ingénieurs qui, dans l'Administration ou dans les affaires privées, sont arrivés aux plus hauts postes. Ce même accueil, que nous avons

trouvé auprès des Camarades de situations et d'âges très différents, porte témoignage de l'unité de nos Corps et constitue pour le Comité un très précieux encouragement. C'est aussi un exemple que tous doivent suivre. Nous savons bien qu'il n'y a pas seulement 285 Camarades qui soient prêts à participer à notre œuvre de solidarité. C'est par négligence ou insuffisance d'information que beaucoup ne sont pas encore inscrits : qu'ils veuillent bien faire l'effort d'étudier les statuts de l'Amicale et de nous envoyer leur adhésion.

Enfin, à ceux qui font déjà partie de l'Amicale, nous demandons de faire une propagande active. Chacun d'entre nous connaît certainement, de façon plus personnelle, un ou plusieurs Camarades qui n'ont pas réfléchi suffisamment à la question. Il suffira de leur exposer, avec la chaleur que donne une vieille amitié, le but de l'Amicale pour qu'ils acceptent bien volontiers de donner leur adhésion, complète si leur situation de famille le justifie, ou simplement partielle.

Le Comité, au nom des enfants de nos Camarades décédés que nous pourrons aider grâce à leur concours, remercie tous ceux qui, touchés par l'appel qu'il leur lance à nouveau, tiendront à s'inscrire.

Pour le Comité,
Le Président,
L. Lesieux.

L'appel ci-dessus était rédigé lorsque nous est parvenue la nouvelle du décès subit de notre Camarade Camus, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Chaumont.

Il s'était inscrit à l'Amicale, comme adhérent complet : nous devons, sur notre honneur, prendre soin des quatre enfants qu'il laisse. Un membre du Comité de l'Amicale a dit à Madame Camus, le jour même des obsèques de notre Camarade, qu'elle pouvait compter sur notre Association.

En 1953, en plus de la cotisation de solidarité, nous mettrons donc en recouvrement la cotisation familiale.

Que ce premier et tragique exemple incite de nombreux Camarades à s'inscrire comme adhérents complet ou à nous donner, au moins, l'appui de leur cotisation de solidarité !

L. Lesieux.

ADHERENTS COMPLETS

- MM. **Agard** Jean, I.C.P.C., 2, boulevard Latour-Maubourg, Paris ;
- **Antoine** Georges, I.O.P.C., Verdun (Meuse) ;
- **Antoine** Jean, I.O.P.C., Port Autonome de Bordeaux (Gironde) ;
- **Armengaud** Pierre, I.O.P.C., 153, avenue Victor-Hugo, Clamart (Seine) ;
- **Arquié** Georges, I.O.P.C., 25, rue des Grépinères, Chartres (E.-et-L.) ;
- **Astier** Jean, I.O.P.C., Sétif (Constantine) ;
- **Aubert** Yves, I.O.P.C., 5, rue d'Aunis, Nantes (Loire-Inférieure) ;
- **Aubriot** Jacques, I.C.P.C., 3, rue de Fougères, Rennes.
- MM. **Ballade** Pierre, I.O.P.C., 220, route de Verton, Nantes ;
- **Bardy** Antonin, I.O.P.C., Chaumont (Haute-Marne) ;
- **Barrillon** Louis, I.C.P.C., 531, avenue du Prado, Marseille ;
- **Baudelaire** Jean, I.C.P.C., 14, boulevard Baudin, Alger ;
- **Baudet** Jean, I.C.P.C., Macon (S.-et-Loire) ;
- **Berteloot**, I.O.P.C., Rabat (Maroc) ;
- **Berthomieu** Louis, I.O.M., Brazzaville (A. E.F.) ;
- **Bertin** Pierre, I.O.P.C., 3, rue Carnot, Vannes ;
- **Bideau** Emile, I.C.P.C., 8, boulevard Clémenteau, Saint-Brieuc ;
- **Bloch** André, I.O.P.C., Sousse (Tunisie) ;
- **Blondeau** François, I.C.P.C., 29, rue Chanzy, La Roche-sur-Yon ;
- **Boissin**, I.C.P.C., 27, rue Balard, Paris ;
- **Bonafos** André, I.O.P.C., 9, place de la Libération, Salon-de-Provence (B.-du-R.) ;
- **Bontron** Joannès, I.O.P.C., 59, rue de Rennes, Nantes ;
- **Bouillot**, I.C.M., 6, avenue de Meknès, Rabat, (Maroc) ;
- **Bouvet** Jacques, I.O.P.C., 94, boulevard Mallesherbes, Paris ;
- **Bouzoud** Albert, I.O.P.C., 20, avenue du Touring-Club, Fontainebleau ;
- **Bringer** Raymond, I.C.P.C., 10, rue de l'Esplanade, Metz ;
- **Brunot** André, I.C.P.C., 4, rue de la Bretonnerie, Orléans.
- **Buteau**, I.C.P.C., 1, place Victor-Hugo, Paris.
- MM. **Cachera** Alphonse, I.C.P.C., 4, rue Gottfried, Strasbourg (Bas-Rhin) ;
- **Callot**, I.O.M., Nouméa (Nouvelle-Calédonie) ;
- **Cambau** Jean-Emile, I.O.P.C., Villa Jacky, Allée de Morlans, Pau (B.-P.) ;
- **Camus** Jean, 85, avenue de la République, Chaumont (Haute-Marne) ;
- **Charpentier** Pierre, I.C.P.C., Epinal (Vosges) ;
- **Cayet** Jean, I.C.P.C., 19, rue Jean-Mermoz, Marseille ;
- **Cayla** Jean, I.O.P.C., Marcq-en-Bareuil (Nord) ;
- **Chaffardon** François, I.O.P.C., Le Puy (Haute-Loire) ;
- **Chaffois** Eugène, I.O.P.C., Gap (A.-M.) ;
- **Champsaur** Michel-Adolphe, I.C.P.C., Toulouse (Haute-Garonne) ;
- **Charreton** Ch., I.O.P.C., 4, rue Michaux, Sfax ;
- **Chaste** Roger, I.O.P.C., 41, rue des Tiercelins, Nancy ;
- **Chazy**, I.O.P.C., Valenciennes (Nord) ;
- **Chevrier**, I.O.P.C., 22, rue Belle-Rade, Malolles-Bains (Nord) ;
- **Clermont** Vincent, I.O.M., 15, rue Gresset, Nantes ;
- **Coche** Lucien, I.C.M., 6, r. de Lota, Paris-16° ;
- **Colas** Gérard, I.O.C.P., Saintes (Ch.-M.) ;
- **Coquand**, I.C.P.C., 244, boulevard Saint-Germain, Paris-7° ;
- **Cot** Pierre, I.C.P.C., 124, rue de Courcelles, Paris-11° ;
- **Cottard** Henri, I.C.P.C., 106, rue Jean Soula, Bordeaux ;
- **Coudero**, I.C.P.C., 8, rue Clos Nonnain, Montmorency, (S.-et-O.) ;
- **Courbon**, I.O.P.C., 8, place du Commerce, Paris ;
- **Couteaud** Jean, I.C.P.C., 1, quai de la Joliette, Marseille ;
- **Couture** Pierre, I.C.M., Triererstrasse, Sarrebruck ;
- **Couvreux** Ernest, I.O.P.C., 1, rue de la Congrégation, Laon ;
- **Coyne** André, I.C.P.C., 19, rue A. de Neuville, Paris-17°.
- **Curet** Henri, I.C.P.C., 4, rue O'Quin à Pau (Basses-Pyrénées).
- MM. **Dantu**, I.O.P.C., 5, rue Sainte-Croix, Provins ;
- **Dardé** André, I.O.P.C., 7, rue du Bois Robert, Caen ;
- **Decelle**, I.C.P.C., E.D.F., 11, avenue de Marveyre-Prado, Marseille ;
- **Deberge**, I.O.M., 141, avenue de la République, Montrouge ;
- **Delattre** Alexandre, I.C.P.C., 32, rue de l'Eglise, Desvres (Pas-de-Calais) ;
- **Delaunay** Christian, I.O.P.C., 3, rue de Fougères, Rennes ;

- **Delmas** Georges, I.O.P.C., 17, rue de Reims, Mulhouse ;
 - **Delmas** René, I.O.M., 31, rue Michelot, Béthune ;
 - **Deschamps** Jacques, I.O.P.C., 7, rue Branly, Châlon-sur-Saône ;
 - **Deschènes** Henry, I.P.C., 14, rue Henry Woollé, Le Havre ;
 - **Desrousseaux** Jacques, I.C.M., 6, avenue Daniel Lesueur, Paris ;
 - **Diotel**, I.O.P.C., Cherbourg ;
 - **Dontot** Jacques, I.C.M., Régie des Mines de la Sarre, 1, Trierestrasse, Sarrebruck ;
 - **Doumenc** Raymond, I.C.M., Djerada par Oujda (Maroc) ;
 - **Dreyfous-Ducas**, I.P.C., 48, rue Ambroise-Thomas, Bordeaux ;
 - **Dreyfus** Gilbert, I.O.P.C., 1, rue de l'Alboni Paris ;
 - **Drefuss** Gilbert, I.O.P.C., 24, rue des Bégonias, Nancy ;
 - **Dumard**, I.O.P.C., Dir. T. P., Konakry ;
 - **Dumas** Max, I.O.P.C., 135, avenue Coligny, La Rochelle ;
 - **Dupire** Georges, I.O.P.C., 8, rue Saint-Michel, Arras ;
 - **Durand-Dubief** Maurice, I.O.P.C., 36, rue Vital, Paris ;
 - **Durand** Auguste, I.O.P.C., Privas (Ardèche) ;
 - **Durand** René, I.O.P.C., 23, rue des Papillons, Casablanca ;
 - **Durand** Jules, I.G.M., 34, rue de Metz, Toulouse ;
 - **Durrieu** Jean, I.O.P.C., 26, boulevard du Mail, Sens (Yonne) ;
 - **Dutilleul** Jean, I.C.P.C., 1, place du Lycée, Laon (Aisne).
- MM. **Faisandier** Pierre, I.O.P.C., 97, avenue Louis Barthou, Caudezan (Gironde) ;
- **Fertin** Jean, I.O.P.C., rue Delaunay, Bayeux ;
 - **Fischesser** Raymond, I.C.M., 60, boulevard St-Michel, Paris ;
 - **Flinois**, I.C.P.C., 8, boulevard de la Joliette, Marseille ;
 - **Fonliadosa**, I.C.P.C., 180, boulevard St-Germain, Paris ;
 - **Fontaine** Jean-Pierre, I.O.P.C., 20, rue Gustave Courbet, Paris ;
 - **Fontana** Ernest, I.C.P.C., 130, avenue F. Lobbedez, Arras ;
 - **Fort** René, I.C.M., Office Sarrois, 22, Lesimpstrasse, Sarrebruck ;
 - **Fredy** André, I.O.M., 2, boulevard Carnot, Dijon ;
 - **Fumet** Paul, I.O.P.C., Autun (S.-et-Loire) ;
- MM. **Garabiol** Robert, I.O.P.C., Dir. Gle T.P., Dakar (A.O.F.) ;
- **Gendre** André, I.O.P.C., Nancy ;
 - **Genthon** Michel, I.O.P.C., 18, rue des Clos-Selliers, Mantes (S.-et-O.) ;
 - **Goguel** Jean, I.C.M., 100, rue du Bac, Paris ;
 - **Guerbigny** Georges, I.C.P.C., en retraite, 105 bis, boulevard de la Reine, Versailles ;
 - **Gueydon de Dives** Jean, I.C.P.C., 39, rue Vital, Paris ;
- MM. **Halbronn** Georges, I.O.P.C., 4, rue des Bergers, Grenoble (Isère) ;
- **Heckenroth** Maurice, I.O.P.C., 23, rue Tréfousse, Chaumont (Hte-Marne) ;
 - **Hemar** Jacques, I.C.P.C., 109, rue de Rennes, Paris ;
 - **Hoffmann** Eugène, I.C.P.C., 29, rue Edmond-Vitry, Nogent-sur-Marne (Seine) ;
 - **Huet Marcel**, I.O.P.C., 15, route du Carrousel, Ste-Adresse (S.-I.) ;
 - **Huvillier** Jean-Jacques, I.O.P.C., 19, rue du Bel-Air, Laval.
- MM. **Irion** René, I.C.P.C., 103, rue Lafayette, Paris ;
- **Izabel** Marc, I.O.P.C., St-Brieuc (C.-du-N.).
- MM. **Jaupart** Edouard, I.O.P.C., 8, rue Henri Maret, Metz ;
- **Judy** Jean, I.O.P.C., 14, rue des Pontonniers, Strasbourg ;
 - **Jouvent**, I.O.P.C., Toulon.
- M. **Krau** Edouard, I.O.P.C., 15, rue des 90 Fusillés, Caen.
- MM. **Lafaix**, I.C.P.C., 4, rue Curé Marion, Lons-le-Saulnier ;
- **La Serve** (de), I.O.P.C., 22, rue de Lyon, Brest ;
 - **Leclercq** Robert, I.O.P.C., 125 bis, boulevard de Strasbourg, Le Havre ;
 - **Lefebvre** Charles, I.O.P.C., 17, place Bossuet, Dijon ;
 - **Léger** Louis, I.C.P.C., 9, quai Créqui, Grenoble ;
 - **Le Gorgeu** Victor, I.C.P.C., Dunkerque (Nord) ;
 - **Legoux** Pierre, I.C.M., 72, route de Versailles, Petit-Clamart (Seine) ;
 - **Legrand** Michel, I.O.P.C., 4, rue de Commaille, Paris ;
 - **Le Huedé** Michel, I.O.P.C., 14, rue Molière, Montluçon ;
 - **Lerouge** Jacques, I.O.P.C., Senlis (Oise) ;
 - **Leroy** Léon, I.O.P.C., 77, avenue des Perdrix, La Varenne Saint-Hilaire (Seine) ;

- **Lesieux** Louis, I.C.P.C., 61, avenue Kléber, Paris ;
- **Le Vert** Paul, I.C.P.C., 94, Hauptstrasse, Baden-Nenenahr (Allemagne) ;
- **Lévy** Gilbert, I.C.P.C., 8, place Edouard VII, Paris ;
- **Lion** Pierre-Isidore, I.C.P.C., Centre Administratif Condé, Bourges ;
- **Lion** Pierre-Jules, I.O.M., 94, boulevard Flandrin, Paris ;
- **Lizée** Jacques, I.C.P.C., 24, boulevard Pasteur, Evreux ;
- **Loison** Roger, I.C.M., 11, Square Henry Paté, Paris-6° ;
- **Loisy**, I.C.M., 26, rue du Capitaine Escudié, Toulouse ;
- **Loriferne** Hubert, I.C.P.C., Château de Versailles.

- MM. **Mabile** Jacques, I.O.M., 7, place du Roi George, Metz ;
- **Mabs** Jean, I.C.P.C., Bar-le-Duc ;
- **Magnien** Julien, I.C.P.C., Constantine ;
- **Maloor** René, I.C.P.C., 6, rue Palmieri, Marseille ;
- **Marchal** Maurice, I.O.P.C., Strasbourg ;
- **Marme** Lucien, I.O.P.C., 26, Voie Romaine, Bar-le-Duc ;
- **Martin** Roger, I.C.M., 24, rue de Viray Nancy ;
- **Marty** Pierre, I.O.P.C., 6, avenue Labussière, Limoges ;
- **Mathieu** Henri, I.O.P.C., Evreux (Eure) ;
- **Mathieu** Jean, I.C.P.C., 36, avenue Charles Nicolle, Tunis ;
- **Maurin** Georges, I.C.P.C., 1, rue des Clefs, Colmar ;
- **Merlin** Pierre, I.O.P.C., Dakar (A.O.F.) ;
- **Mialaret** François, I.O.M., 11 bis, rue St-Dominique, Paris ;
- **Michaud** Louis, I.O.P.C., 23, rue Wilson, Colmar ;
- **Moineau**, I.O.P.C., 41, boulevard Excelmans, Paris ;
- **Monier** Lucien, I.C.P.C., 9, rue Lagrange, Paris ;
- **Morin** Martial, I.O.P.C., 1, avenue Mireille, Marseille ;
- **Morisson** Jean, I.O.P.C., 17, allée des Bocages, Le Vésinet (S.-et-O.) ;
- **Musso** Vincent, I.O.P.C., rue Haute Saint-Lô.

M. **Neitner** Louis, I.C.M., 162 bis, Cours Fauriel, Saint-Etienne.

M. **Olivier** Jean, I.O.P.C., 10, impasse des Jardins, Lyon.

- MM. **Pagès**, I.O.P.C., 4, rue de Grosne, Rouen ;
- **Pavaux** Emile, I.O.P.C., 6, rue de la Gare, Laval ;
- **Pecola-Galletto** Jacques, I.C.M., 143, boulevard Montparnasse, Paris ;
- **Peltier** Raymond, I.C.P.C., 58, boulevard Lefebvre, Paris ;
- **Perrineau**, I.C.M., 9, boulevard Saint-Michel, Paris ;
- **Petit** André, I.P.C., 51, rue N. Leblanc, Lille ;
- **Pezet** Gabriel, I.O.P.C., 41, rue de la Préfecture, Dijon ;
- **Planté** Roger, I.C.P.C., Neuilly-sur-Seine ;
- **Poirat** Raymond, I.O.P.C., 20, rue de Prony, Paris ;
- **Poullain**, I.O.P.C., 4, quai de Lorraine, Narbonne ;
- **Protat** Pierre, I.O.P.C., 50, quai du Breuil, Macon.

- MM. **Regard** Marcel, I.C.M., 8, place de Bordeaux, Strasbourg ;
- **Regnier** Jean, I.O.P.C., 9, rue Pascal Ceccaldi, Laon ;
- **Robert** Etienne, I.O.P.C., 17 bis, faubourg Saint-Jean, Orléans ;
- **Robin** Albert, I.O.P.C., 79, rue de Bellac, Limoges ;
- **Robin** Marcel, I.O.P.C., 5, rue de la Citadelle, Bourg (Ain) ;
- **Romain** Robert, I.O.P.C., Serv. T. P. St-Louis, Sénégal (A.O.F.)
- **Roullier**, I.C.P.C., 5, avenue Emile Zola, Saint-Maur ;
- **Roues** Clément, I.C.P.C., 33, rue Moncey, Lyon ;
- **Rostand** Georges, I.O.P.C., 28, rue de la Banque, Montauban.

- MM. **Schnell**, I.C.M., 88, rue Lefebvre, Alger ;
- **Schwartz** Bertrand, I.O.M., 52, rue des Tiercelins ;
- **de Sèze** Jean, I.C.P.C., 21, rue du Hameau, Laval ;
- **Siegfried** René, I.C.P.C., 2, place de l'Edit, Nantes ;
- **Soubeyrand** Rémi, I.C.P.C., 18 bis, avenue du Vanel, Privas ;
- **Stahl** Alain, I.O.M., Ecole Technique des Mines, Douai.

MM. **Teissier du Cros**, I.C.P.C., 8, rue du Cloître Notre-Dame, Paris ;

— **Texier** Georges, I.O.P.C., 53, avenue Bosquet, Paris ;

— **Treton** Henri, I.O.P.C., 7, boulevard de Lesseps, Versailles ;

- **Trédé**, I.O.P.C., 3, rue de Juvisy, Athis-Mons (S.-et-O.).
- MM. **Varoquaux** Jean, I.C.M., 8, square Henry Paté, Paris ;
- **Velut** Jean, I.O.P.C., 10, rue Montesquiou, St-Cloud ;
- **Vergne** Jean, I.O.P.C., 6, place Grangier, Dijon ;
- **Vendryes** Georges, I.O.P.C., 6, rue Sédillot, Paris ;
- **Vicariot** Henri, I.O.P.C., 62 ter, avenue de St-Cloud, Versailles ;
- **Vieillard** Jean, I.C.P.C., 26, avenue de Ville-neuve-l'Etang, Versailles ;
- **Vignal** Jean, I.G.M., 6, rue Joseph Bara, Paris 6° ;
- **Vignier** Charles, I.O.P.C., « La Printanière », chemin du Coteau, La Tronche (Isère) ;
- **Vinçotte** Jean, I.C.M., 81, rue Judaïque, Bordeaux ;
- **Vrain** Georges, I.O.P.C., 20, rue St-Sulpice, Paris ;
- **Vuillot** Jean, I.C.M., 7, rue d'Avéjan, Alès.
- MM. **Wennagel** Jean-Louis, I.O.P.C., Melun (Seine-et-Marne) ;
- **Wilbois**, I.O.P.C., 107, Digue de Mer, Malo-les-Bains (Nord).

ADHERENTS PARTIELS

- MM. **Allx**, I.C.P.C., 69, rue de Varenne, Paris-7° ;
- **Aulard** Claude, I.C.M., 5, rue Duvivier, Constantine.
- MM. **Barbet** Gaston, I.C.P.C., 14, boulevard Victor-Hugo, Alger ;
- **Baste** André, I.C.P.C., 34, rue Réaumur, La Rochelle ;
- **Baudoin** Léonard, I.O.P.C., Serv. Ord., Tulle ;
- **Benquet** Robert, I.O.P.C., 7, rue Charles Monselet, Bordeaux ;
- **Beteille**, I.C.P.C., 145, av. de Suffren, Paris ;
- **Bonitzer** Jacques, I.O.P.C., 53, rue de Douai, Arras ;
- **Bollard** André, I.C.P.C., 37, boulevard de la Liberté, Draguignan ;
- **Brandels** Yves, I.O.P.C., 2 bis, rue Vermenton, Compiègne ;
- **Briquel**, I.O.P.C., Serv. Mar. des P.C. du P.-de-C., Boulogne-sur-Mer ;
- **Bursaux** Jacques, I.O.M., 127, avenue Malakoff, Paris.
- MM. **Castres Saint-Martin** Michel, I.O.P.C., 5, avenue Joffre, Metz ;
- **Cavenel**, I.G.P.C., 246, boulevard Saint-Germain, Paris ;
- **Chatellier** Henri, I.O.P.C., 68, avenue Branly, Nantes ;
- **Collin** Jean, I.O.P.C., 44, rue du Gouvernement, Saint-Quentin ;
- **Coyne** Louis, I.C.P.C., 70, av. Foch, Nancy ;
- **Cumin** Georges, I.O.P.C., Vienne (Isère).
- MM. **Dagallier** Henri, I.O.P.C., 2, place de l'Etoile, Grenoble ;
- **Daval** Gabriel, I.G.M., 137, boulevard Raspail, Paris ;
- **Decis** Raoul, I.O.P.C., Nimes (Gard) ;
- **Desvignes**, I.C.P.C., 35, avenue Kléber, Paris ;
- **Dillès** Hubert, I.O.P.C., Direct. Trav. Mar., Quartier Fritault, Lorient ;
- **Dollet**, I.G.P.C., 58, avenue de Macon, Bourgen-Bresse ;
- **Dumas** Lucien, I.C.M., 2, rue Gribeauval, Paris.
- M. **Etienne** Marcel, I.C.P.C., 4, rue de Bruxelles, Lille.
- MM. **Fanton d'Anton** André, I.G.M., 11, rue Elisabeth, Mulhouse ;
- **Feuillard** Louis, I.O.P.C., 146, avenue du Maine, Paris-14° ;
- **Fournel**, I.O.P.C., Saint-Etienne.
- MM. **Galard**, I.C.P., 39, rue de Brest, St-Brieuc ;
- **Galatoire-Malegarie** Henri, I.O.P.C., Terre-Plein de l'Ecluse Guillain, Dunkerque ;
- **Gazet** Eugène, I.C.P.C., 2, avenue Général Mangin, Versailles ;
- **Girardin** André, I.O.P.C., Rond-Point 1^{er} Mai, Troyes (Aube) ;
- **Goux**, I.O.M., Ecole des Mines, St-Etienne ;
- **Graff** René, I.C.P.C., Port de Strasbourg ;
- **Gueronik**, I.C.M., 18, rue Greuze, Paris-16°.
- MM. **Haguenu** Daniel, I.G.P.C., 100, avenue Paul Doumer, Paris ;
- **Henry** Georges, I.C.P.C., Fort-Lamy.
- MM. **Japiot** Marcel, I.O.M., rue Gustave Mathieu, Bois-le-Roi (S.-et-M.) ;
- **Jouvenaux** André, I.C.P.C., 2, rue Isidore-Pierre, Caen.

- MM. **Lafond** Henri, I.O.M., 102, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine ;
— **Lafond** Marcel, I.O.P.C., Valence (Drôme) ;
— **Lamouroux** François, I.C.P.C., 9, rue de Milan, Paris ;
— **Lasalle** Jacques, I.O.P.C., 28, chemin de l'Arénas, Nice ;
— **Lazard** Raymond, I.C.P.C., Châteauroux ;
— **Leconte** Jean, I.O.P.C., 14, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai ;
— **Leprince-Ringuet** Félix, I.G.M., 176, boulevard St-Germain, Paris-6° ;
— **Lesueur** Henri, I.G.M., 207, boulevard Saint-Germain, Paris.
- MM. **Mabilleau**, I.G.P.C., 58, boulevard Lefebvre, Paris ;
— **Malcor** H., I.O.M., 185, avenue du Président Roosevelt, St-Germain-en-Laye ;
— **Martinot** René, I.C.P.C., 12, rue des Alliés, Metz ;
— **Mathieu** André, I.C.P.C., 47, rue Daumier, Marseille ;
— **Mesnager** René, I.G.P.C., 28, rue des Saints-Pères, Paris ;
— **Mérot** Jean-Paul, I.O.P.C., 28, rue Pierret, Neuilly-sur-Seine ;
— **Migaux** Léon, I.O.M., 1, place du Panthéon, Paris ;
— **Moch** Paul-Albert, I.C.M., 40, avenue Marceau, Paris-8° ;
— **Morel** Jacques, I.O.P.C., Oloron (B.-P.) ;
— **Moret** Georges, I.O.P.C., 8, rue de l'Eglise Saint-Germain, Compiègne.
- MM. **Oochiminuti**, I.O.P.C., 7, rue Richer de Belleval, Montpellier ;
— **Oliver** Urbain, I.C.P.C., 5, rue Saint-Sauveur, Péronne.
- MM. **Pagezy**, I.O.M., 250, rue de Rivoli, Paris ;
- **Pelissonnier** Marcel, I.G.P.C., 8, boulevard Voltaire, Dijon ;
— **Peyre** Henri, I.C.P.C., Guéret ;
— **Piraud** René, I.C.P.C., 19, boulevard Gabriel Guist'hau, Nantes ;
— **Poulaïn** René, I.O.P.C., Epinal (Vosges).
- MM. **Raguin** Eugène, I.C.M., 16, rue Bertron, Sceaux (Seine) ;
— **Rebuffel** Antoine, I.O.P.C., Draguignan (Var) ;
— **Reffay** Louis, I.C.P.C., Châlons-sur-Marne ;
— **Renaud** B., I.G.P.C., 70, rue Madame, Paris ;
— **Renet** Pierre, I.O.P.C., 18, rue Meillier, Vesoul (Haute-Saône) ;
— **Reverdy** Georges, I.O.P.C., 11, avenue Turpin de Crissé, Angers ;
— **Richin** Jean, I.C.P.C., 1, rue Kléber, Montauban ;
— **Rio** Robert, I.O.P.C., 8, rue des Quatre-Coins, Calais ;
— **Rollet** Edmond, I.O.P.C., 9, quai Créqui, Grenoble (Isère) ;
— **Rossard** Louis, I.O.P.C., 20 bis, avenue Serpenoise, Metz.
- MM. **Savornin** André, I.C.M., 15, rue du Transvaal, Boulogne-sur-Seine ;
— **Schmit** André, I.O.P.C., Saint-Dié (Vosges) ;
— **Simon** Jules, I.C.M., 3, avenue Bosquet, Paris ;
— **Soret** Léonis, I.O.P.C., 31, rue Bélesbat, Fontenay-le-Comte
- M. **Tichoux**, I.O.P.C., Arras.
- MM. **Vermont** Camille, I.O.P.C., 24, rue du Général Hoche, Malo-les-Bains ;
— **Vey** Pierre, I.O.P.C., 45, rue Docteur Escal, Marseille.
- M. **Weill** Henri, I.G.M., 97, rue de Courcelles, Paris.

ADHERENTS EN COURS DE REGULARISATION

- MM. **Blancard**, I.C.M., 85, boulevard du Montparnasse, Paris ;
— **Chalon**, I.C.P.C., 2, rue Meissonnier, Paris ;
— **Gibert**, I.O.P.C., rue Lamartine, Tournon (Ardèche) ;
— **Laurent** Th., 89, rue Taitbout, Paris ;
— **Marlin**, I.C.P.C., Tulle (Corrèze) ;
- **Mayer** Arnaud, I.G.M., 51, rue Raynouard, Paris-16° ;
— **Terestchenko** Pierre, I.O.M., 11 bis, rue Vermet, Paris-8° ;
— **Thédie**, I.O.P.C., 23, rue du Bourg-Mayer, Bourg (Ain) ;
— **de Viry**, I.C.P.C., 27, boulevard Daunou, Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.).

Association Française des Ponts et Charpentes

BULLETIN N° 41 — DÉCEMBRE 1952

I. — INFORMATIONS GÉNÉRALES

13^e Volume de Mémoires A.I.P.C.

L'A.I.P.C. prévoit la publication d'un 13^e Volume de Mémoires dans le courant de l'année prochaine. Les Groupes nationaux doivent à cet effet, en mars 1953 au plus tard, adresser leurs propositions, accompagnées de résumés des diverses études aux Secrétaires Généraux de l'A.I.P.C.

Il importe que ce treizième volume apporte à l'étranger, comme les précédents, le témoignage de l'activité des techniciens français de la construction, tant sur le plan des recherches que sur celui des réalisations. Aussi l'A.F.P.C. fait-elle appel à ses membres et à tous les constructeurs pour préparer l'insertion dans le 13^e Volume de certaines de leurs études. Elle remercie tous ceux qui voudront bien adresser à M. Grelot, Président de l'A.F.P.C., Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, Paris (7^e), leurs suggestions accompagnées d'un sommaire : résumé permettant de se rendre compte de la nature et de l'intérêt particulier du mémoire envisagé et d'harmoniser, en conséquence, l'ensemble des propositions françaises.

Ces sommaires devraient parvenir au Président le plus tôt possible après leur élaboration et, en tout cas, avant fin février 1953.

Les mémoires doivent se rapporter à des questions théoriques ou pratiques représentant un enrichissement de la technique de la construction des ponts et charpentes ; les travaux déjà publiés dans des Revues Scientifiques sont en principe écartés.

II. — INFORMATIONS TECHNIQUES

Travaux du Comité Technique.

Comité de Septembre :

Visite éventuelle du chantier du pont de Worms.

Le Président de l'A.F.P.C. a communiqué au Comité Technique une lettre de M. Lossier suggérant une visite du chantier du pont de Worms sur le Rhin, exécuté en béton précontraint suivant le procédé Finsterwalder.

Congrès A.I.P.C. de Cambridge.

Les membres de Comité échangeront quelques réflexions sur les communications au Congrès de Cambridge. Comme dans les Congrès précédents, les Français n'ont pas signalé des réalisations qu'ils jugent courantes mais qui cependant sont souvent bien plus intéressantes que celles présentées par d'autres pays. Pour M. Lazard cette tendance a l'inconvénient de ne pas donner à l'étranger une idée précise de l'importance de la technique française.

MM. Fougea et Kahn ne s'associent que partiellement aux observations de M. Lazard ; on aurait pu, sans

doute, présenter des contributions plus nombreuses mais la communication sur les hangars de Marignane, la visite des hangars d'aérodromes construits en Angleterre même suivant les procédés Freyssinet, servent davantage la renommée française que des articles sans intérêt marquant.

Préparation du Bulletin A.F.P.C. 1952.

Le Conseil A.F.P.C. ayant décidé de publier un Bulletin annuel 1952 qui doit être remis à l'imprimerie fin octobre, les membres du Comité chargés de rassembler la matière des divers chapitres (P.V. n° 78 de la Réunion du 19 juin 1952 du Comité) enverront dès que possible au Secrétaire leur contribution.

Documentation A.I.P.C.

L'A.F.P.C. a été chargée, en vue de la préparation par l'A.I.P.C. d'une documentation internationale concernant les Ponts et Charpentes, de choisir dans la littérature technique française, les publications qui, à divers titres, sont susceptibles d'intéresser les spécialistes étrangers. L'A.I.P.C. s'est montrée satisfaite du travail fait l'an dernier sur les publications de 1950 et demande qu'il soit poursuivi.

Le Secrétaire a apporté 160 fiches relatives à des articles techniques parus dans la période 1951, début 1952 et touchant les ponts et les charpentes. Le Président donne lecture de chacune d'elles et soumet à l'appréciation du Comité l'intérêt de signaler ces travaux dans un bulletin international. 62 fiches sont ainsi retenues. Le Secrétaire demandera aux auteurs de préparer un petit résumé, lequel servira de base aux renseignements communiqués à l'A.I.P.C. Le Bulletin A.F.P.C. 1952 publiera les indications relatives à celles de ces études qui émanent de membres de l'A.F.P.C.

Comité d'Octobre :

Projet de réunion commune A.F.P.C. - I.T.B.T.P. rendant compte du Congrès de Cambridge.

L'I.T.B.T.P. a envisagé de réserver une séance de son Cycle de Conférences à une réunion commune A.F.P.C.-I.T.B.T.P. où des personnes ayant assisté au Congrès de Cambridge rendraient compte de cette manifestation. Le Président de l'A.F.P.C. a demandé au Comité Technique d'examiner comment pourrait être orienté le programme de cette conférence.

Le Président rappelle que les conclusions provisoires du Congrès n'ont pas encore été publiées : la Conférence pourra seulement signaler les contributions présentées et les interventions auxquelles elles ont donné lieu. Mais le temps disponible ne permettant pas de donner de détails, on devra se borner à un exposé ayant le caractère d'une conférence.

Programme de recherches en matière de Ponts et Charpentes.

Le Président rappelle que le Comité avait envisagé de dresser un programme des études qui pourraient être proposées au Centre de la Recherche Scientifique et Appliquée du Ministère des Travaux Publics, en vue d'amener des progrès certains dans la Technique des Ponts et Charpentes. Il lui apparaît que ce programme ne devrait pas se présenter sous la forme d'une liste trop longue de questions trop vastes, mais se placer sous le signe qui s'impose aux constructeurs de ponts et charpentes : l'économie et la sécurité des ouvrages.

Diverses études, l'exemple de l'étranger, montrent que certains taux de contraintes couramment admis en France sont peut-être excessivement prudents et que certains aménagements seraient susceptibles d'entraîner des économies sérieuses. Il serait donc désirable de donner une priorité très nette aux études ou essais susceptibles de procurer, dans un délai modéré, des résultats et renseignements précis permettant aux règlements de se montrer plus libéraux.

Les membres du Comité s'associent unanimement à ce point de vue. M. **Lebelle** donne l'exemple des planchers champignons que la réglementation U.S.A. permet de réaliser avec un volume de béton 10 % moindre et un poids d'acier 30 % moindre que dans notre pays. On signale comment, au fur et à mesure qu'on connaissait mieux les matériaux et les résultats qu'ils donnaient en construction, on a pu relever les contraintes admissibles pour le fer (explicitement) et pour le béton (en les basant sur des résultats d'essais dont la technique améliorée fournissait des chiffres plus élevés).

M. **Courbon** fait observer que la sécurité et l'économie des ouvrages ne dépendent pas seulement des contraintes accusées par le calcul, mais du soin et de l'habileté avec lesquels ils ont été construits ; il serait légitime d'en tenir compte dans la conception et le choix des projets.

Le Président pense que toutes ces idées pourraient être présentées dans le programme qu'envisage l'A.F.P.C. comme introduction aux recherches et études précises qu'elle proposerait. Il demande aux membres du Comité de vouloir bien y réfléchir et d'apporter à la prochaine séance des suggestions écrites si possible.

LE BAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

Le Comité d'Organisation du Grand Bal des Ponts et Chaussées communique :

Le Grand Bal Annuel de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, placé sous la présidence effective de M. le Président de la République, aura

lieu le **samedi vingt-quatre janvier 1953**, de **vingt-et-une heures trente** à l'aube, dans les Salons du Ministère des Travaux Publics, 246, boulevard Saint-Germain, à Paris 7^e. Orchestre Eddie Warner.

TIRAGE DES ROIS

Les Ingénieurs Elèves de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées vous invitent à tirer les Rois le dimanche 11 janvier 1953, dans les Salons du

Ministère des Travaux Publics, à 16 heures. Agnès **Capri** prêtera son concours à cette réunion. Après les attractions, on pourra bridger et danser.

OFFRES DE POSTES

L'Administration des Nations Unies recherche :

— deux experts susceptibles de conseiller les Gouvernements de Syrie et de Jordanie sur les points suivants :

- 1°) Economie régionale ;
- 2°) Elaboration de travaux d'agriculture et d'irrigation ;

— quatre techniciens susceptibles d'aider, pendant une durée indéterminée, l'Agence des Nations Unies pour le Relèvement de la Corée et spécialisés dans les travaux d'assainissement des Villes, canalisations, dispositions des égouts, etc... ;

— trois experts susceptibles d'aider, pendant

une période également indéterminée, l'Agence des Nations Unies pour le Relèvement de la Corée et spécialisés dans l'Organisation des Transports routiers et de l'Equipement automobile.

Ces quatre techniciens et ces trois experts devront avoir une connaissance approfondie de la langue anglaise.

Pour ces différents postes, les conditions de rémunérations, d'allocations de logement et de nourriture, de remboursement des frais de voyage et d'exécution matérielle du Service pourront être portées à la connaissance des candidats par la Direction du Personnel, 1^{er} Bureau, au Ministère des Travaux Publics, 244, boulevard Saint-Germain, à Paris 7^e.

La Page du Trésorier

PREMIER AVIS

Mon cher Camarade,

Le Comité d'Administration du P.C.M. a fixé, pour l'Exercice 1953, les cotisations aux taux suivants (Séance du 9 Décembre 1952) :

	Inspecteurs et Ingénieurs Généraux Ingénieurs en Chef	Ingénieurs Ordinaires	Ingénieurs Elèves
(1)			
En activité normale	1.500 fr.	1.000 fr.	200 fr.
En service détaché.			
En disponibilité.	600 fr.	400 fr.	»
En congé hors cadres			
En congé			
En retraite	300 fr.	200 fr.	»
En congé à demi traitement.			

Ces taux sont inférieurs au taux statutaire de 2,5 pour mille du traitement moyen et ils sont, par ailleurs, très inférieurs aux taux des cotisations admises par des groupements de fonctionnaires dont l'indice est inférieur aux nôtres.

Les cotisations sont, aux termes des statuts du P.C.M., exigibles dans le premier trimestre de l'année. Je vous demande de bien vouloir envoyer IMMÉDIATEMENT, SANS QUOI VOUS RISQUERIEZ DE L'OUBLIER, votre cotisation :

— **DE PRÉFÉRENCE**, par versement au compte de chèques postaux de l'Association P.C.M. : **PARIS 508.39 ;**

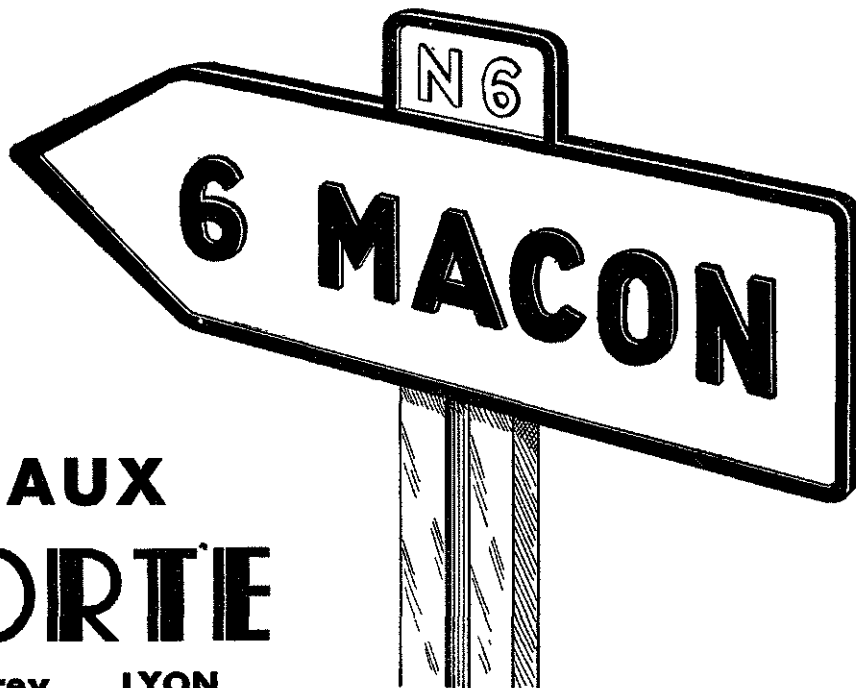
— **à défaut**, par chèque bancaire barré au nom impersonnel du P.C.M., **28, rue des Saints-Pères, à Paris-7°.**

Je vous demanderai de majorer la somme d'ûe de QUINZE FRANCS pour frais d'encaissement, si votre chèque n'est pas payable à Paris.

Je serai dans la nécessité de vous retourner les chèques bancaires émis sur des places ne réglant pas en francs métropolitains.

Le Trésorier : **Marcel PROT.**

(1) Ces taux concernent exclusivement les cotisations du P.C.M. ; ils ne comprennent pas, notamment, la cotisation pour le Syndicat Général des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ; celle-ci peut cependant être versée au P. C. M.



SIGNAUX LA PORTIE

12, rue Vaudrey — LYON

Entreprise agréée N° 9

CARACTÈRES et SYMBOLES EN RELIEF
"BEAUJOLIGHT"

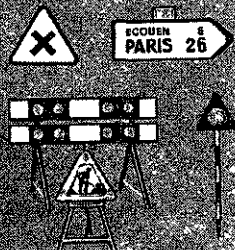
Outils de la route moderne

SPECIALISATION
ELECTRO-ALTERNATIVE
LANTERNE DE CHANTIER

SIGNAUX OFFICIELS
EQUIPEMENTS A 9
P. ADMINISTRATION

SIGNALISATEURS DE
CHANTIERS PAVAL
EQUIPEMENTS

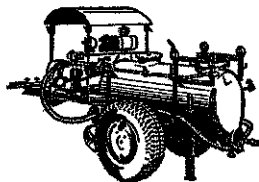
SIGNAUX OFFICIELS
EQUIPEMENTS
SCOTCHETTE



REPADEUSES D'EMULSION
ET REPADEUSES MIXTES
"TOUS LIANTS" de 250-600
800-1 000 1 500 2 000 3 000
5 000 7 000 LITRES



REPADEUSE MIXTE "PAVAL"
TOUS LIANTS 3 000 LITRES



REPADEUSE D'EMULSION
"PAVAL" DE 250 LITRES



E. VALLETTE & PAVON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.304.000 FRS.
17, RUE MASSÉNA LYON (6^e) TÉLÉP. LA. 24.47. R.C. LYON B 5696

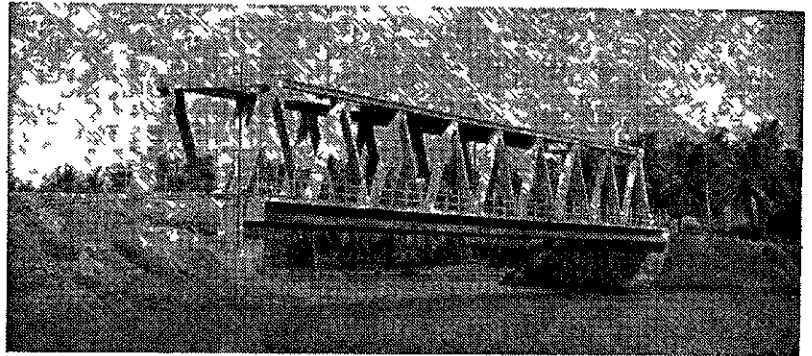
LYON

GOUDRONNEUSES - POINTS A TEMPS - PORTE FUTS - APPAREILS A TARMACADAM - FONDOIRS - CHARRETTES
METALLIQUES - TOMBEREAUX - TONNES A EAUX - BROUETTES - PELLES - PLOCHES - FOURCHES
OUTILS DE CARRIERE - BALAIS DE ROUTE - APPAREILS DE LEVAGE - INSTRUMENTS D'ARPENTAGE

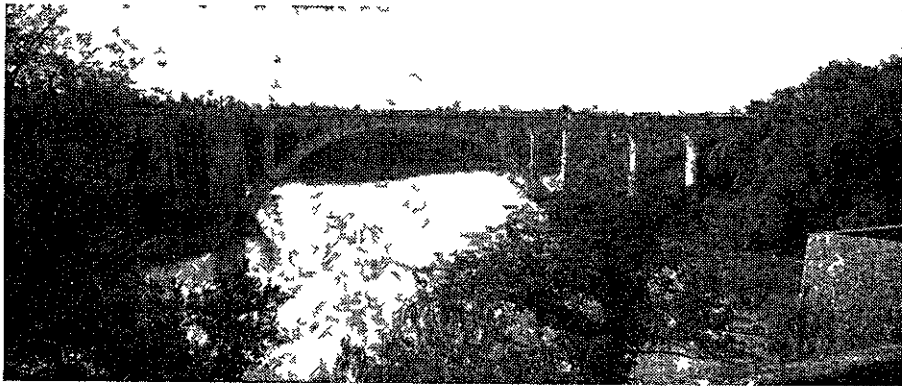
**PONT D'ANECHO
TOGO**
Pont en acier précontraint

Portée : 52 mètres

Travaux Publics du Togo



Décembre 1950 — Ouvrage terminé



VIADUC DE LESSART
sur la Rance
sous voies ferrées

1 Arche de 84^m d'ouverture

S N. C. F.
Région Ouest

Janvier 1951 — Ouvrage terminé

CONSTRUCTIONS EDMOND COIGNET

39, Rue Washington — PARIS-VIII^e. — Tél. ÉLY. 67.41

PONT DE BELLEGARDE
sur le Rhône
R. N. 508

Ouverture : 79^m

Ponts et Chaussées
de la Haute-Savoie

Avril 1949
Ouvrage terminé

